

Une Côte-Nord tournée vers le monde...

Plan de développement de la Côte-Nord
2007-2012

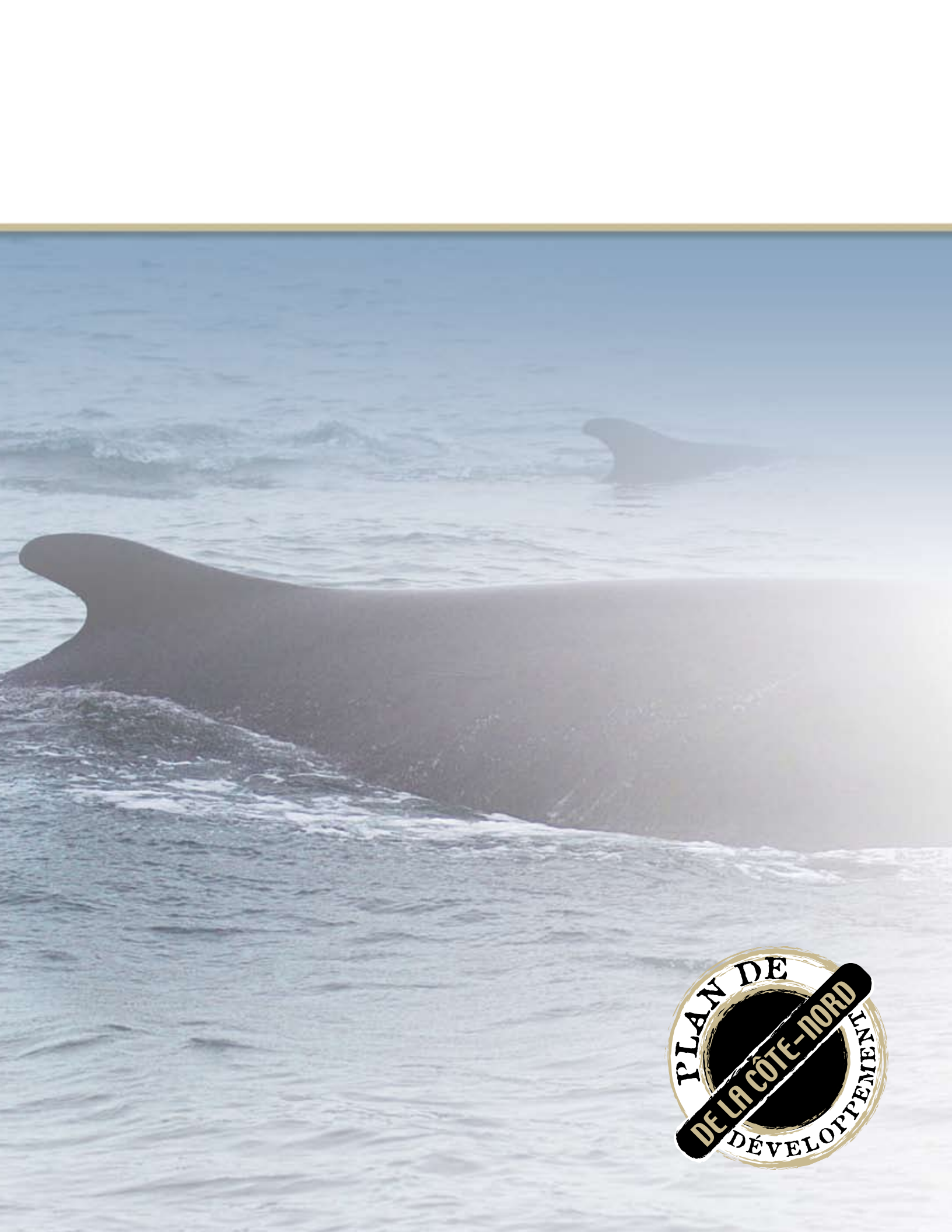


Une Côte-Nord tournée vers le monde...

Plan de développement de la Côte-Nord 2007-2012

Table des matières

1.	Mot du président	3
2.	Introduction	5
3.	Sommaire des enjeux et axes de développement	7
4.	Vers un plan quinquennal de développement	
4.1	Pour une planification quinquennale dynamique	9
4.2	Environnement global	9
4.3	Les défis de la Côte-Nord	11
4.4	La vision : Une Côte-Nord tournée vers le monde	13
5.	Le Plan de développement	17
Enjeu 1	Une économie prospère, innovante et diversifiée qui maximise le potentiel de ses ressources	19
Enjeu 2	Un milieu de vie dynamique, au cœur d'une région attrayante	31
Enjeu 3	Une capacité individuelle et collective d'agir sur son développement	41
Enjeu 4	Des peuples qui se comprennent et qui collaborent au développement de la région	49
6.	Présentation de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord	55





La Côte-Nord,
Terre de bâtisseurs,
Région d'avenir

Le poste de traite des « Amérindiens » à Tadoussac a beau être l'un des premiers sites reconnus de l'Amérique, il n'en demeure pas moins qu'il faudra attendre la poussée industrielle, plus de trois siècles plus tard, pour que la Côte-Nord devienne la région que l'on connaît aujourd'hui. Son développement, bien que tardif, n'en est pas moins spectaculaire. En peu de temps, l'exploitation des richesses naturelles et la construction des complexes hydroélectriques ont formé l'imaginaire québécois. Ce sont d'ailleurs ces impressionnants ouvrages qui ont symbolisé l'essor de tout un peuple, la fierté d'une nation et la naissance d'une région. Les Nord-Côtières et Nord-Côtiers sont devenus alors de véritables bâtisseurs et c'est avec confiance qu'ils contribuent, depuis, à la croissance et à la prospérité sociale, économique, culturelle et politique du Québec.

C'était il y a trente ans. Aujourd'hui, la Côte-Nord fait face à d'autres défis. La fragilité de certains secteurs, la mondialisation de l'économie, la baisse de la démographie sont des réalités qui commandent des actions concrètes et concertées de l'ensemble des partenaires; des actions de nature à renverser certaines tendances, à consolider nos bases, à mieux utiliser nos forces et à développer l'énorme potentiel de la Côte-Nord. Les défis sont grands, soit, mais le potentiel l'est encore plus.

Bien entendu, nous pouvons aussi compter sur une ressource extraordinaire : nous. Les sondages réalisés le démontrent : les Nord-Côtiers et Nord-Côtières sont attachés à leur région. Le sentiment d'appartenance y est exceptionnel. De plus, les gens apprécient la qualité de vie qu'on y retrouve et, élément essentiel, ont confiance en l'avenir de leur région. Au fil des ans, ces facteurs ont d'ailleurs grandement contribué, malgré l'étendue du territoire, au développement d'une grande solidarité qu'il faut constamment nourrir.

Dans un contexte parfois difficile, nous n'avons plus le choix. Il faut se serrer les coudes, se regrouper et agir ensemble. Avec moins de 100 000 personnes dans une région grande comme un pays, les actions exigent que nous soyons plus unis et concertés que jamais. Cela prévaut également pour les peuples autochtones et québécois qui se côtoient sur ce même territoire.

Pour relever ces défis, nous avons un plan qui n'est pas uniquement celui de la Conférence régionale des élus, mais bien celui de toute une région. S'il lui revient de produire ce document d'orientation, la CRÉ a choisi de se tourner vers les acteurs du développement de l'ensemble de la Côte-Nord. C'était là la seule façon de s'assurer que le milieu puisse se reconnaître et s'identifier aux orientations établies. Et, de la même façon qu'un tel document n'aurait pu être préparé que par la Conférence, il ne pourrait être mis en œuvre sans la participation de l'ensemble des partenaires du développement de la région.

La région s'est donné un cap : un plan quinquennal de développement qui propose un itinéraire à suivre vers notre destination. Il importe maintenant de garder le cap. Et si la force de ce plan réside dans la mobilisation qu'il a suscitée, son succès dépend maintenant de la volonté de celles et ceux qui y ont contribué de changer les choses et d'avancer vers une région fière et solidaire : *Une Côte-Nord tournée vers le monde.*

Finalement, les gens de la Côte-Nord n'en sont pas à un défi près. Ce sont des bâtisseurs. Ce qui était facile a déjà été fait et nous sommes à compléter ce qui est difficile. Pour ce qui est impossible, cela prendra juste un peu plus de temps... À nous de garder le cap.

Le président
Georges-Henri Gagné



En matière de développement régional, le nombre, la variété et la complexité des sujets et dossiers qui doivent être menés de front rendent impératif un exercice de réflexion sérieux et concerté sur les enjeux et priorités à mettre de l'avant. Agir autrement signifierait s'en remettre à un développement à la pièce, déstructuré et sans réel fil conducteur à moyen et long termes.

Pour ces raisons, la Côte-Nord a réalisé un exercice de planification stratégique, sur un horizon de cinq ans, afin de dégager une vision concrète et réaliste de son développement à court, moyen et long termes.

La Conférence régionale des élus de la Côte-Nord, de par sa mission, œuvre à concerner les différents milieux pour faciliter un développement harmonieux de la région. Cette mobilisation des partenaires nord-côtiers est à la base du processus d'élaboration du présent Plan de développement. Du forum « Pour une Côte-Nord tournée vers le monde », en septembre 2005, à l'adoption finale, cette mobilisation a permis de dégager des orientations et des pistes d'intervention qui tiennent compte des préoccupations, des réalités et des priorités de chacun tout en ayant comme trame de fond une vision commune, nord-côtière, du développement.

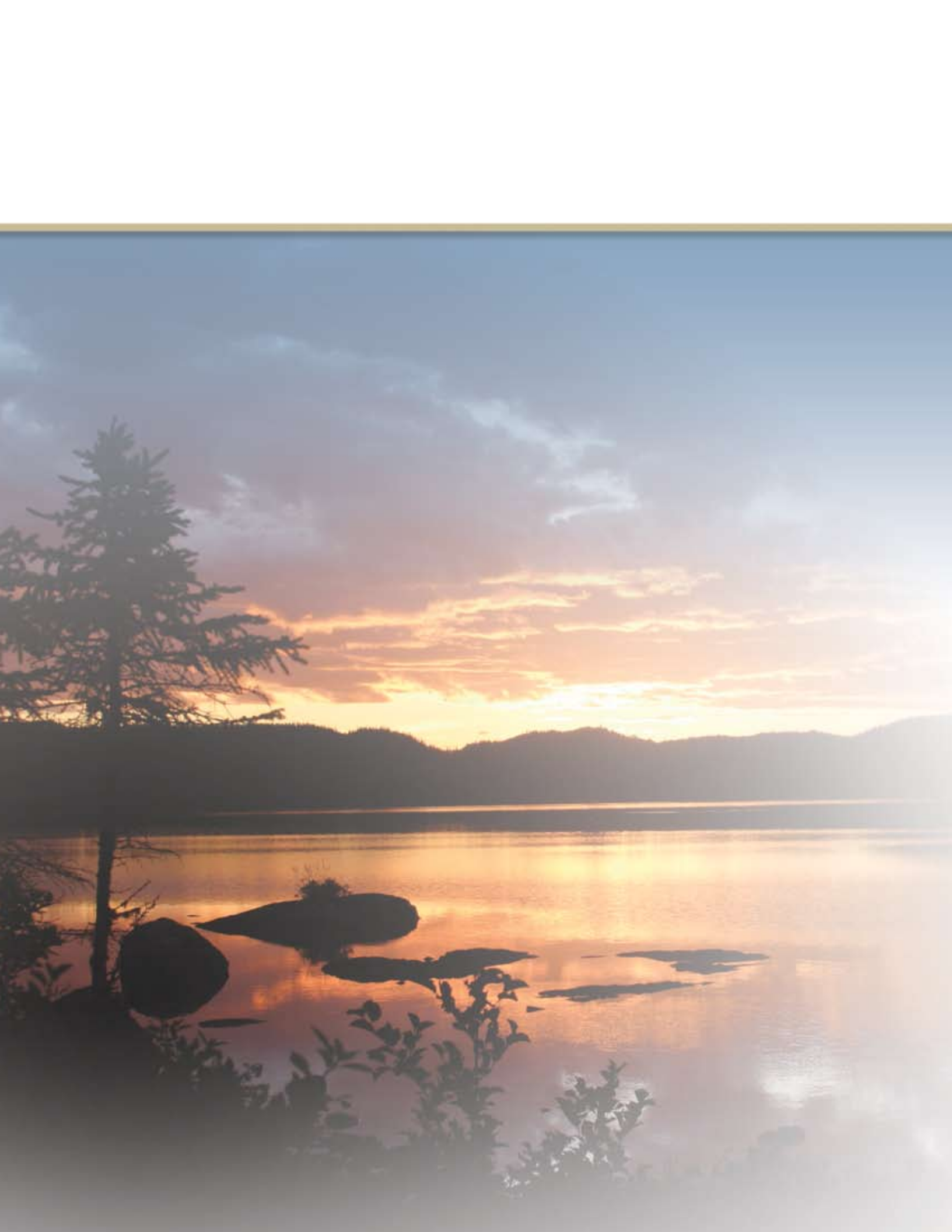
Le résultat de ce travail collectif est un plan de développement qui se veut non seulement celui de la Conférence régionale des élus, mais bien de l'ensemble des partenaires du développement de la Côte-Nord. Cela étant, il tire sa force de l'appropriation dont il sera l'objet de la part des différents intervenants, dont la Conférence, au moment de planifier les actions et orientations de leurs organisations respectives.

Le Plan de développement 2007-2012 s'accompagne de documents d'information qui permettent de mieux saisir la réalité actuelle de même que certaines tendances observables dans la région. D'abord, au cours de la dernière année, la Conférence régionale des élus et ses partenaires ont procédé à un état de situation complet; un portrait réel, honnête et sans détour, faisant ressortir les forces et les réalisations des dernières années, mais aussi les éléments sur lesquels il nous faudra mettre des efforts particuliers pour que la Côte-Nord se développe à la hauteur de son plein potentiel. Ce document sera évolutif et pourra être mis à jour, au cours des prochaines années, en fonction de la diffusion des données, tel le recensement.

La Conférence a aussi réalisé deux sondages sur les perceptions à l'égard de la Côte-Nord. Le premier concerne la vision et le sentiment d'appartenance des Nord-Côtières et Nord-Côtiers pour la région alors que le second porte sur la connaissance et les perceptions de la population du reste du Québec relativement à la région. Disponible en version complète ou synthèse, l'analyse de ces sondages, réalisée par la Conférence, permet de dégager plusieurs conclusions qui aideront certainement les différents acteurs socioéconomiques nord-côtiers dans la gestion et la prise de décisions.

Tout comme ces documents afférents, la vision du Plan quinquennal de développement s'inspirera de l'approche des cinq formes de capital (humain, économique, écologique, social et culturel), telles que présentées dans le cadre des travaux du Réseau des partenaires du développement social et du développement des communautés initié par la Conférence et l'Agence de la santé et des services sociaux.

Ainsi, à travers les enjeux et axes identifiés, le Plan nous indique où la région souhaite aller d'ici 2012 et le chemin qu'elle compte emprunter pour s'y rendre. Cet ensemble, fruit d'une mobilisation dont la région peut être fière, témoigne de la volonté des partenaires de concrétiser un développement par et pour les hommes et les femmes de la Côte-Nord; un développement qui profite à la région et lui permet de contribuer significativement au développement socioéconomique du Québec.



Enjeu 1 - Une économie prospère, innovante et diversifiée qui maximise le potentiel de ses ressources

- Axe 1 : Mettre en valeur le riche potentiel des ressources naturelles pour stimuler la prospérité de la Côte-Nord
- Axe 2 : Consolider les activités de première transformation des ressources naturelles
- Axe 3 : Donner une valeur ajoutée aux ressources naturelles en favorisant leur transformation sur la Côte-Nord
- Axe 4 : Créer un environnement favorable au démarrage, à l'implantation et à l'expansion de PME manufacturières
- Axe 5 : Valoriser l'entrepreneuriat comme moteur de croissance et de développement économique
- Axe 6 : Faire de la Côte-Nord une destination touristique reconnue et recherchée

Enjeu 2 - Un milieu de vie dynamique, au cœur d'une région attrayante

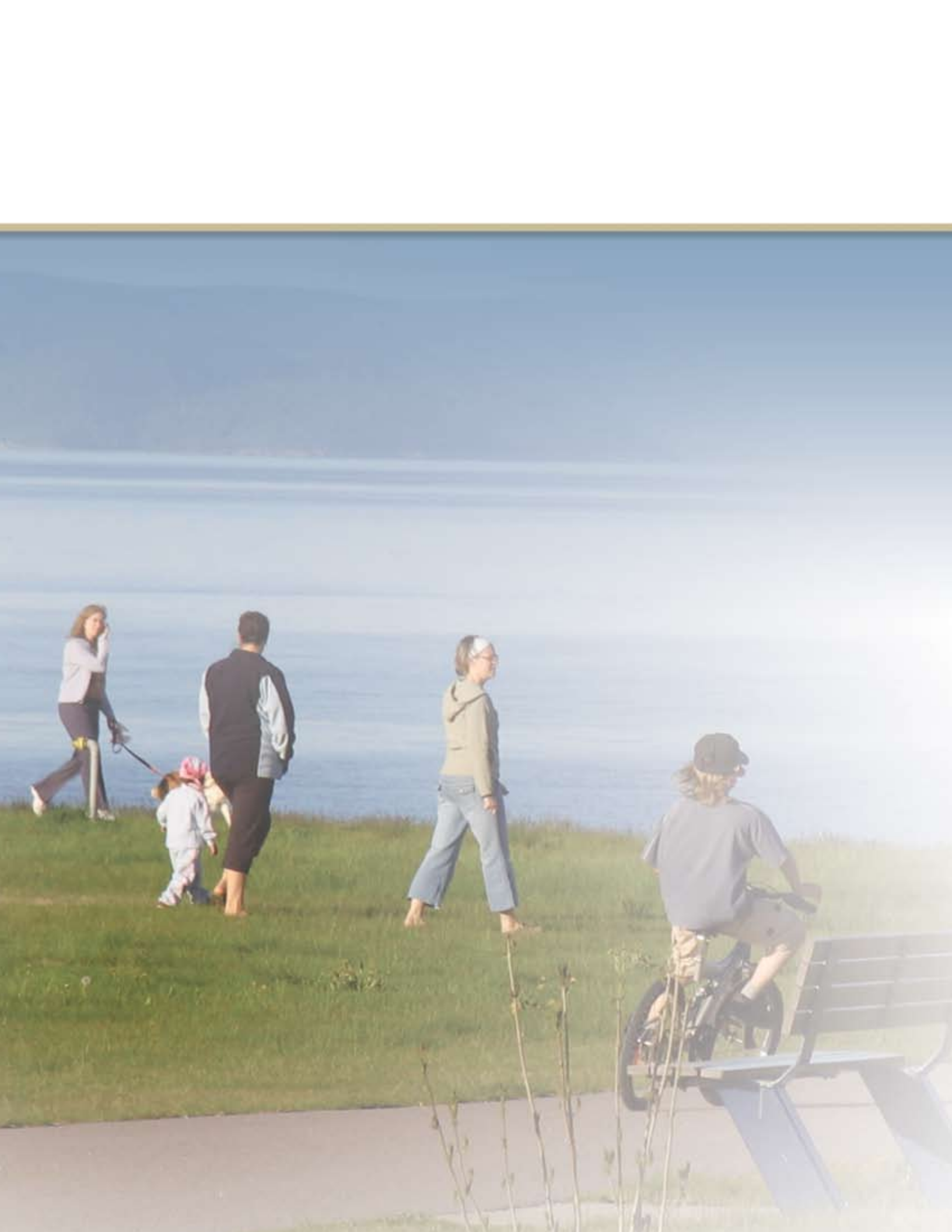
- Axe 1 : Offrir à la population nord-côtière un environnement de vie propice à l'épanouissement personnel et professionnel
- Axe 2 : Consolider et développer le sentiment d'appartenance pour favoriser l'engagement et la mobilisation
- Axe 3 : Favoriser le développement d'une culture stimulante et accessible à l'ensemble des Nord-Côtières et Nord-Côtiers
- Axe 4 : Favoriser le rapprochement et l'accès à l'information en général par le développement de moyens de communication
- Axe 5 : Favoriser la pratique des loisirs et sports pour une Côte-Nord active
- Axe 6 : Offrir aux Nord-Côtières et aux Nord-Côtiers un environnement sain s'inscrivant dans les principes de développement durable
- Axe 7 : Promouvoir la force d'attraction nord-côtière pour contrer la baisse démographique et satisfaire les besoins de main-d'œuvre

Enjeu 3 - Une capacité individuelle et collective d'agir sur son développement

- Axe 1 : Déployer des efforts pour faciliter l'insertion sociale et économique pour que tous contribuent au développement de la région
- Axe 2 : Miser sur l'éducation et la formation pour renforcer les compétences des individus et leur permettre de participer activement au développement de la région
- Axe 3 : Favoriser une occupation dynamique du territoire en misant notamment sur la solidarité et l'unité régionales
- Axe 4 : Maximiser les retombées régionales de la mise en valeur et de l'exploitation des ressources naturelles et du territoire et accentuer la prise en charge régionale de leur gestion
- Axe 5 : Améliorer et développer les infrastructures et les services de transport pour le déplacement des personnes et en tant que levier de développement

Enjeu 4 - Des peuples qui se comprennent et qui collaborent au développement de la région

- Axe 1 : Contribuer à l'amélioration de la communication et des échanges entre les peuples autochtones et non autochtones
- Axe 2 : Établir une cohabitation harmonieuse et une collaboration entre les peuples sur l'utilisation du territoire et des ressources naturelles



4.1 Pour une planification quinquennale dynamique

En cette période où le contexte social et économique subit des changements aussi marquants que rapides, bâtir un plan stratégique de développement, qui identifie les créneaux porteurs pour une région, analyse les tendances et prévoit les conjonctures, s'avère un exercice périlleux. Une mondialisation aux effets et aux facettes multiples, des communications plus rapides et plus accessibles, une population qui évolue et des valeurs qui changent font en sorte que les planifications à moyen et surtout à long terme peuvent facilement perdre leur sens si elles sont perçues comme statiques.

Les collectivités tout entières, notamment leurs leaders et leurs élus, doivent adapter leurs façons de faire pour relever les nouveaux défis auxquels elles sont confrontées. Déjà, les gens d'affaires empruntent des approches novatrices misant, entre autres, sur l'exportation et les produits de niche. De leur côté, les élus locaux et régionaux voient leurs mandats évoluer et deviennent progressivement des catalyseurs du développement de leurs municipalités, particulièrement dans les petites communautés.

Dans une telle mouvance, les planifications stratégiques traditionnelles ne suffisent plus : il faut passer aux planifications dynamiques, au sens évolutif du terme; permettre une adaptation face à une situation ou un contexte qui évolue dans le temps; favoriser la flexibilité et encourager à un questionnement quant à la validité des interventions prévues au départ. Cela dit, les actions et gestes posés doivent s'inscrire dans un cadre ou une orientation bien défini. Ce guide, c'est la vision stratégique des citoyens et citoyennes d'un territoire; ce à quoi ils aspirent; où ils veulent aller et ce qu'ils souhaitent léguer aux prochaines générations. Les moyens pour atteindre l'objectif peuvent varier, mais la cible, elle, demeure sensiblement la même.

Ainsi, le Plan quinquennal de développement vise essentiellement à répondre à quatre questions fondamentales pour une collectivité :

- Où en est-elle dans son développement?
- Quelles sont les tendances?
- Où veut-elle aller?
- Comment va-t-elle s'y rendre?

C'est sur la base des réponses à ces questions que le Plan quinquennal pourra identifier les enjeux et défis de la région et devenir un outil d'orientation et d'aide à la prise de décision. Plus encore, et c'est là le principal défi, la vision et le plan doivent mobiliser la population, les organisations et les leaders de façon à les inciter à agir ensemble, à coordonner leurs actions et à persévérer, dans le temps, vers les objectifs convenus.

Par ailleurs, une des leçons apprises au cours des planifications précédentes est la difficulté de produire un document d'orientation de cette ampleur, couvrant une période de cinq ans, qui sache garder son caractère actuel au fil des années. En effet, des éléments trop précis pourront perdre leur pertinence en fonction d'une évolution de la situation alors qu'un document au contenu trop général, auquel les gens ne s'identifieraient pas, ne saurait susciter l'intérêt et mobiliser les intervenants.

Pour pallier à cette situation, il a été convenu d'associer au Plan quinquennal de développement des plans d'action annuels, ayant pour but à la fois d'actualiser le document et d'identifier des façons de faciliter sa mise en œuvre. Cet élément dynamique permettra de concrétiser davantage la vision et d'actualiser le Plan quinquennal qui la supporte, assurant ainsi à la région, d'une part, que son plan de développement demeure d'actualité et que les éléments qu'il contient reflètent fidèlement des besoins et enjeux du moment et, d'autre part, que la Conférence et ses partenaires puissent dynamiser leur intervention, en fonction du contexte et de l'évolution de la région.

4.2 Environnement global

Pour profiter des « opportunités » ou surmonter les obstacles que peuvent générer, notamment, la mondialisation, les tendances de société, etc., les chefs d'entreprise et les leaders d'une communauté doivent effectuer une lecture globale de leur environnement autant à l'interne qu'à l'externe. Une lecture adéquate des effets positifs ou des conséquences défavorables d'une situation

permettra de prévoir les creux de vague et de poser des actions concrètes afin de saisir les occasions d'affaires et de développement. Une planification quinquennale doit inévitablement s'appuyer sur une telle réflexion. Ainsi, sans qu'ils soient exhaustifs, voici quelques éléments dont il faut tenir compte dans l'environnement global de la Côte-Nord.

Au plan économique

Incontestablement, la montée des pays en émergence, tels que la Chine et l'Inde, aura des effets considérables sur l'économie mondiale dont nul ne peut prédire avec certitude la progression et les impacts. La forte croissance de la demande de ces pays a fait grimper les prix de la matière première. Cette demande a permis de maintenir des prix relativement élevés, ce qui a relégué, en partie, le fait que plusieurs pays, dont ceux en développement, ont des coûts d'exploitation des ressources naturelles nettement inférieurs à ceux observés sur la Côte-Nord, et ce, pour différents facteurs. Certaines analyses prévoient une légère diminution de la demande et des prix, mais ceux-ci devraient malgré tout rester élevés. Un fait demeure : plusieurs analystes et économistes avancent que les pays ou régions possédant des ressources naturelles convoitées par ces pays en émergence devraient tirer leur épingle du jeu au plan économique. Pour la Côte-Nord, qui dispose d'une abondance de ressources naturelles, ce contexte est assurément favorable. Au plan nord-américain, la montée récente de la valeur de la devise canadienne par rapport au dollar américain et les risques d'un ralentissement de l'économie aux États-Unis pourraient avoir une influence importante sur l'économie régionale dont près des trois quarts des emplois manufacturiers sont reliés à l'exportation, notamment au pays de l'Oncle Sam.

Évidemment, la question énergétique sera certainement une préoccupation de premier ordre pour les prochaines années. La croissance des pays en développement, la hausse constante de la population et des besoins de l'économie américaine ainsi que la diminution des stocks de pétrole devraient faire pression sur les coûts d'achat de l'énergie. Cette situation entraînera probablement un mouvement vers une diversification des sources d'approvisionnement et une hausse des prix pour tous les types d'énergies qui peuvent se substituer au pétrole, notamment. La Côte-Nord n'échappera pas à l'évolution que devrait connaître le secteur énergétique.

D'une part, les besoins énergétiques et la hausse des coûts rendent plus nécessaire et rentable la réalisation de projets hydro-électriques comme ceux sur les rivières Romaine en Minganie et Petit-Mécatina sur la Basse-Côte-Nord. Le potentiel éolien de la région pourrait également être développé pour contribuer à la production énergétique québécoise. Si une telle chose devait se concrétiser, ce sont des investissements colossaux qui se réaliseront dans la région, ouvrant ainsi de toutes nouvelles avenues de développement pour les petites collectivités de la Minganie et de la Basse-Côte-Nord.

D'autre part, la hausse des prix pourrait probablement accentuer le débat sur la stratégie d'octroyer des blocs d'énergie à des prix concurrentiels afin d'attirer l'industrie lourde, qui a notamment fait la marque de l'économie de plusieurs municipalités de la région, au lieu de viser les marchés de l'exportation tels que l'Ontario ou les États-Unis. De plus, la hausse du prix de l'essence se fera ressentir sur le transport des marchandises autant importées qu'exportées.

Si on examine la situation brièvement pour les principaux secteurs d'activités économiques de la Côte-Nord, on constate une effervescence dans le secteur minier où des investissements sont projetés, notamment pour l'exploitation du minerai de fer dans Caniapiscau. La croissance de la demande pour cette ressource est nettement favorable pour l'exploitation, mais également, de façon indirecte, pour l'exploration. Du côté forestier, le contexte est plus sombre et laisse entrevoir une réorganisation de l'industrie aux prises avec des coûts de production plus élevés, mais surtout à cause d'une réduction importante de la possibilité forestière. Le secteur des pêches devrait encore connaître des variations importantes selon les espèces, autant en ce qui a trait au prix qu'à la capacité de l'approvisionnement. Par exemple, le stock de crabe des neiges frappé d'une réduction importante, voire totale dans certaines zones de l'est de la région, au début des années 2000, semble être en croissance dans d'autres zones, mais sans atteindre les volumes d'alors. Dans un autre secteur, la demande des consommateurs pour des produits santé de même que la recherche d'aliments bio ou moins soumis à des pesticides font en sorte que la production des petits fruits, notamment le bleuet, pourrait favoriser l'essor de cette industrie sur la Côte-Nord. Finalement, en ce qui concerne l'industrie touristique, la quête d'aventure, de territoires nouveaux et l'écotourisme sont des facteurs qui contribueront certes au développement de ce secteur d'activité. De nouveaux produits (Parc Boréal, Natashquan et l'œuvre de Gilles Vigneault, etc.) émergent afin de compenser pour le vieillissement ou la stabilité des autres produits d'appel (observation des mammifères marins, visites des grands barrages hydroélectriques, îles Mingan).

Le développement économique de la région peut s'appuyer sur la présence de grandes entreprises de classe mondiale qui exploitent et mettent en valeur les richesses naturelles nord-côtières. De plus, ces grands donneurs d'ordres permettent à un réseau dynamique de PME manufacturières de développer des spécialités et d'exporter leurs productions et leur savoir-faire aux quatre coins de la planète. La position géographique de la région constitue une faiblesse pour certains produits (éloignement des marchés importants) alors que son accès à la mer pour le transport maritime de la matière constitue assurément un atout indéniabie. Par ailleurs, le départ à la retraite d'un nombre élevé de travailleurs doublé d'une difficulté à recruter une main-d'œuvre qualifiée représentent de nouveaux défis pour les entreprises. Cette situation pourrait fragiliser certaines entreprises, principalement les PME, et freiner l'essor de certains projets.

Au plan démographique et humain

Les prévisions sont lourdes de sens : le recul démographique de la Côte-Nord, à l'instar des régions ressources d'ailleurs, se poursuivra au cours des prochaines années. Même si la cadence semble ralentir, la perte de population se maintiendra et affectera les plus grandes villes, mais particulièrement les petites municipalités. La tendance observée de l'urbanisation et de l'attraction des grandes villes semble inévitable et menace l'existence ou le maintien de certains villages nord-côtiers.

Le vieillissement de la population devrait amener des changements dans les valeurs et priorités de la société. Pour la région, ce vieillissement pourrait se traduire par une volonté plus ferme de disposer de services de santé répondant davantage aux besoins de cette clientèle. Si ces derniers ne pouvaient être satisfaits, ce segment important de la population poursuivra son exode vers les grands centres urbains à la recherche de services de santé plus spécialisés.

Point cependant positif, selon un sondage mené par la Conférence, les Nord-Côtiers et Nord-Côtières démontrent un sentiment d'appartenance relativement élevé à leur région. Ils en apprécient particulièrement la qualité de vie qu'on y retrouve et ont un préjugé favorable quant à son avenir économique.

La présence autochtone, innue et naskapie, constitue assurément un privilège et un avantage dont jouit la Côte-Nord. Au-delà de l'incertitude reliée aux négociations territoriales et à certains recours juridiques, force est de constater que la présence de trois nations offre un potentiel de partenariats intéressant. Le manque de main-d'œuvre chez la population québécoise qui vit sur la Côte-Nord pourrait peut-être être compensé en partie par l'insertion en emploi de travailleurs innus ou naskapis. Évidemment, le haut taux de natalité des populations autochtones est remarquable, mais soulève un questionnement quant à la capacité des économies de ces nations à créer de l'emploi pour les jeunes et à leur insertion massive dans les entreprises appartenant aux non-Autochtones. L'indice de fécondité pourrait cependant être appelé à diminuer puisque, dans plusieurs cas, on remarque une baisse du taux de fécondité à mesure que les conditions socioéconomiques progressent.

4.3 Les défis de la Côte-Nord

Pour les prochaines années, de nombreux défis se posent à la région. À travers les discussions qui ont eu cours depuis le forum « Pour une Côte-Nord tournée vers le monde », huit défis généraux ont été identifiés. Même si une telle liste demeure subjective et ne peut tenir compte de chaque secteur d'activité de façon précise, il est clair que ce sont autant de défis que la région devra relever, si elle souhaite se positionner parmi les plus prospères et les plus dynamiques.

Le défi des interrelations avec les Premières Nations

La population autochtone ((innue et naskapie) représente actuellement 10 % de la population nord-côtière. Historiquement, le développement des nations autochtones s'est fait en parallèle à celui des autres citoyens de la région. Ce modèle n'est plus viable et, si différentes initiatives ont été lancées afin de permettre à ces peuples de sortir de leur isolement, il faut accentuer les démarches afin de favoriser une meilleure compréhension et une connaissance mutuelle, particulièrement au niveau culturel, et permettre à tous de profiter des richesses de ce vaste territoire.

Les peuples autochtones ont un taux de natalité plus élevé que celui du reste de la population de la région. De jeunes Innus et Naskapis sont actuellement prêts à entrer sur le marché du travail. Leur intégration permettrait d'améliorer les conditions socio-économiques des Autochtones tout en aidant à combler en partie la pénurie de main-d'œuvre actuelle sur la Côte-Nord.

Par ailleurs, même si un processus de négociation est en cours depuis quelques années, force est de constater que les résultats tangibles se font attendre. Dès lors, il faut agir de façon proactive pour favoriser la collaboration entre les communautés autochtones et les communautés voisines. C'est notamment le cas en ce qui concerne l'utilisation du territoire qui doit faire l'objet de discussions et, éventuellement, d'ententes de partenariat entre les communautés.

Le défi d'une occupation dynamique et du développement de l'ensemble du territoire

Partout sur le territoire de la Côte-Nord, des villages ou des municipalités mono-industriels se retrouvent en situation économique précaire. Cette incertitude a des effets dramatiques sur l'emploi et la rétention de la population. Si les leaders ont clamé haut et fort la nécessité que le gouvernement du Québec agisse pour occuper et développer tout son territoire, il faut également, à juste titre, appliquer le même raisonnement à l'intérieur même d'une vaste région comme la Côte-Nord. Afin de favoriser le maintien et le dynamisme des collectivités sur l'ensemble du territoire nord-côtier, la région devra notamment s'attaquer aux écarts socioéconomiques qu'on observe entre certaines petites collectivités, notamment en Basse-Côte-Nord, en Minganie et en Haute-Côte-Nord, par des projets structurants, en favorisant la diversification de la structure économique par une desserte de services municipaux et gouvernementaux adéquate.

Une occupation dynamique du territoire implique aussi une exploitation du territoire et de l'ensemble de ses ressources. Cela ne saurait être possible sans des infrastructures minimales, notamment en ce qui a trait au transport. La Côte-Nord doit se donner les moyens d'accéder à ses ressources naturelles.

Le défi de la consolidation des activités d'exploitation des ressources naturelles

La Côte-Nord est une région dont l'économie dépend en grande partie de l'exploitation des ressources naturelles. Toutefois, les dernières années ont été plutôt difficiles à de nombreux égards, particulièrement dans le domaine des pêches alors qu'une baisse des stocks des différentes espèces marines (crabe, morue, poisson de fond) est constatée. Le secteur forestier est aussi aux prises avec une problématique d'approvisionnement. Le coût d'exploitation de la matière ligneuse est plus élevé dans la région par rapport aux autres régions ressources du Québec, entraînant une baisse de la compétitivité des entreprises nord-côtières.

Dans les deux cas, l'approvisionnement de plusieurs usines de transformation est remis en question, affectant potentiellement la vitalité de plusieurs collectivités de la région. La consolidation de ces activités est par ailleurs essentielle si la région aspire à réaliser une plus grande transformation de l'ensemble de ses ressources.

Le défi de la diversification économique

Le faible niveau de diversification actuel de la région contribue à rendre son économie précaire et sensible aux soubresauts de certains secteurs d'activités. Il est clair qu'au-delà de la nécessaire consolidation des activités de première transformation, il faudra accentuer la seconde transformation des ressources naturelles afin de solidifier l'économie nord-côtière et de ramener l'indice de diversification plus près de la moyenne québécoise.

Par ailleurs, une vaste étude réalisée par la Conférence dressait récemment le portrait de l'innovation au sein des entreprises de fabrication sur la Côte-Nord. Il en ressort que si certains efforts ont pu être constatés, il y a encore beaucoup à faire à l'égard des pratiques en matière d'innovation par les entreprises d'ici.

Le défi de la démographie

L'exode de la population représente probablement le principal défi à relever au cours des prochaines années. En effet, les prévisions démographiques indiquent que la population baissera de 18 % au cours des vingt prochaines années. Les jeunes, en particulier, mais aussi les personnes âgées, quittent la région et ne reviennent que dans une trop faible proportion. Concrètement, cela se traduit par la perte d'une personne à toutes les dix heures, d'ici 2026.

Il faudra tout mettre en œuvre pour créer dans la région des conditions de nature à favoriser le maintien de la population, et ce, tant en termes de services de santé, d'enseignement, d'activités, de culture et d'emploi.

Cela implique aussi de faire de la région un endroit attrayant, vu de l'extérieur. Que ce soit pour la main-d'œuvre, les jeunes ou toute personne qui pourrait être attirée par ce que la région a à offrir en termes d'emplois ou de qualité de vie, les attraits de la Côte-Nord sont réels, mais souvent méconnus.

Le défi de l'entrepreneuriat

Historiquement, la présence de grandes entreprises n'a pas encouragé le développement d'une culture entrepreneuriale forte. Comparativement à d'autres régions, la Côte-Nord ne compte que sur une très faible proportion de petites et moyennes entreprises.

Or, l'esprit entrepreneurial et la création de PME sont des maillons importants pour diversifier la nature des activités économiques d'une région. Développer cette culture chez les jeunes et les entreprises existantes représente un défi que la région devra nécessairement relever.

Le défi de la scolarisation

L'éducation représente la clé qui permettra à la population de s'adapter à un monde en mouvement. Afin de bien tirer son épingle du jeu dans le monde d'aujourd'hui, la population nord-côtière doit posséder les qualifications et les compétences nécessaires. Pour cela, la lutte au décrochage scolaire, volet sur lequel la région fait piètre figure, représente un défi important. Il faudra aussi assurer le maintien et l'essor des cégeps et des centres de formation professionnelle de même qu'un enseignement universitaire adéquat et disponible sur l'ensemble du territoire.

Le défi de la solidarité régionale

Avec moins de 100 000 de population et des statistiques qui prédisent une poursuite du déclin, la Côte-Nord n'a d'autre choix que de compenser son faible poids démographique par une solidarité régionale accrue. Toutefois, il est essentiel de raffermir encore davantage cette solidarité et d'explorer des avenues permettant de tisser des liens encore plus profonds et étroits entre les citoyens et les instances de tous les territoires. Cette cohésion est fondamentale pour braver les coups durs, compenser son faible poids politique et faire progresser les dossiers de la région. Évidemment, même si le capital social de la Côte-Nord est déjà reconnu comme étant parmi les plus élevés au Québec, l'immensité du territoire fera en sorte qu'établir des consensus et une unité régionale représentera probablement toujours un défi.

4.4 La vision : Une Côte-Nord tournée vers le monde

À la lumière de ce qui précède, comment la région peut-elle se développer? Comment faire face aux défis et surmonter les obstacles qui se dressent devant elle? De quelle façon pourra-t-elle optimiser ses énergies afin de bien tirer son épingle du jeu et s'élever au niveau de région dynamique et prospère?

Au fil de cette réflexion s'est dégagée une vision globale qui, autour d'un thème rassembleur, se veut évocatrice des défis à relever tout en gardant le cap vers les objectifs de la région. Ainsi, au cours des cinq prochaines années, la population et l'ensemble des partenaires du développement nord-côtier sont invités à favoriser l'émergence d'*Une Côte-Nord tournée vers le monde*.

Dans un contexte où la création de richesse, l'emploi, la prospérité sont autant d'objectifs qui ne peuvent être atteints qu'avec une économie en bonne santé sachant profiter des occasions qui s'offrent à elle, cette vision fait référence à l'ouverture économique de la région, notamment sur les marchés extérieurs. *Une Côte-Nord tournée vers le monde* tire avantage de ses forces et de l'abondance de ses richesses naturelles pour se démarquer sur les marchés d'exportation. Pour ce faire, l'économie nord-côtière parvient à développer des marchés de niche qui la distinguent avantageusement et à créer un environnement propice au développement d'entreprises productives et performantes. La région prend résolument le virage de l'innovation pour favoriser la croissance de ses entreprises dans un marché de plus en plus mondialisé. De plus, elle peut compter sur une main-d'œuvre disponible et qualifiée pour saisir les opportunités d'emploi qui s'offrent.

Toutefois, si l'objectif de développer économiquement la région est louable, il n'a de sens que si les individus peuvent en profiter. Ainsi, *Une Côte-Nord tournée vers le monde* favorisera le développement d'une région propice à l'épanouissement des hommes et des femmes qui l'habitent. *Une Côte-Nord tournée vers le monde* favorise la participation des jeunes, des femmes et des aînés au développement de la région pour leur donner le goût de la Côte-Nord, le goût d'y vivre et d'y revenir. Elle se fait un devoir de soutenir l'insertion sociale de ses habitants. Elle offre une culture vivante et accessible à tous et met en valeur sa nature abondante et généreuse pour la pratique d'activités sportives et de loisir dans un environnement sain. Elle utilise sa force d'attraction pour favoriser l'établissement dans la région de gens provenant d'ailleurs, que ce soit du Québec ou du reste du monde.

Le développement et les multiples formes de capital

Il est possible de développer davantage cette vision de la Côte-Nord à travers le prisme des différentes formes de capital de développement préconisées par le Réseau des partenaires du développement social et du développement des communautés de la région de la Côte-Nord. Cette façon de concevoir le développement, en plaçant l'humain au centre des actions, fait ressortir avec éloquence le jeu d'interrelations entre les multiples facettes du développement régional. Ainsi, *Une Côte-Nord tournée vers le monde* s'attarde à l'équilibre entre les cinq formes de capital essentielles au développement, à savoir le capital humain, le capital économique, le capital social, le capital écologique et le capital culturel.

Ainsi, tournée vers sa population, unique bénéficiaire des efforts de développement, la Côte-Nord mise sur la qualité de vie et le renforcement des compétences de la population, ce qui correspond au développement du *capital humain*. C'est le pivot autour duquel les autres capitaux s'articulent et prennent leur sens.

Tournée vers le reste du Québec, de l'Amérique du Nord et de la planète entière, la Côte-Nord profite et fait profiter de ses richesses afin de commercialiser les fruits de sa production, renforçant ainsi le *capital économique*.

La culture étant un élément essentiel à la qualité de vie, la Côte-Nord met en valeur le *capital culturel* en se dévoilant à elle-même et se tourne vers le reste du monde, fière d'elle-même, de ses coutumes et de son passé. Elle résonne sous l'aspect musical, théâtral, en peinture ou via les mots de ses poètes et écrivains. Elle valorise notamment la diffusion de l'histoire et des traditions autochtones dont la présence enrichit la culture nord-côtière dans son ensemble.

Tournée vers un développement environnemental durable et respectueux des générations futures et de leurs capacités à répondre à leurs besoins, la région favorise le développement du *capital écologique*.

Finalement, les habitants de la Côte-Nord sont fiers de vivre dans une région prônant la justice et l'équité, l'intégration et la participation de l'ensemble de ses habitants : jeunes, aînés, hommes et femmes, Autochtones et Québécois. À travers le développement de ses communautés, *Une Côte-Nord tournée vers le monde* doit mettre en place des actions de nature à favoriser le développement du *capital social*.

Ces notions font ressortir clairement le fait que le développement économique et le développement social sont complémentaires et interdépendants et, par le fait même, l'importance d'agir de façon globale plutôt que d'adopter une vision qui prônerait, par exemple, le développement du seul volet économique. Il est clair aujourd'hui que le succès et la réussite en matière de développement passent par une vision beaucoup plus complète et holistique des différentes facettes du développement de la région.

Une Côte-Nord tournée vers le monde... et maître chez elle

Le 11 septembre 2005, au terme du forum « Pour une Côte-Nord tournée vers le monde », les leaders socioéconomiques de la région ont lancé un appel sans équivoque. Rappelant la fierté d'avoir contribué de façon significative au développement social et économique de tout le Québec, et une volonté de poursuivre dans cette veine, les participants ont affirmé que la région souhaite prendre davantage en main la gestion de son territoire et de ses ressources naturelles.

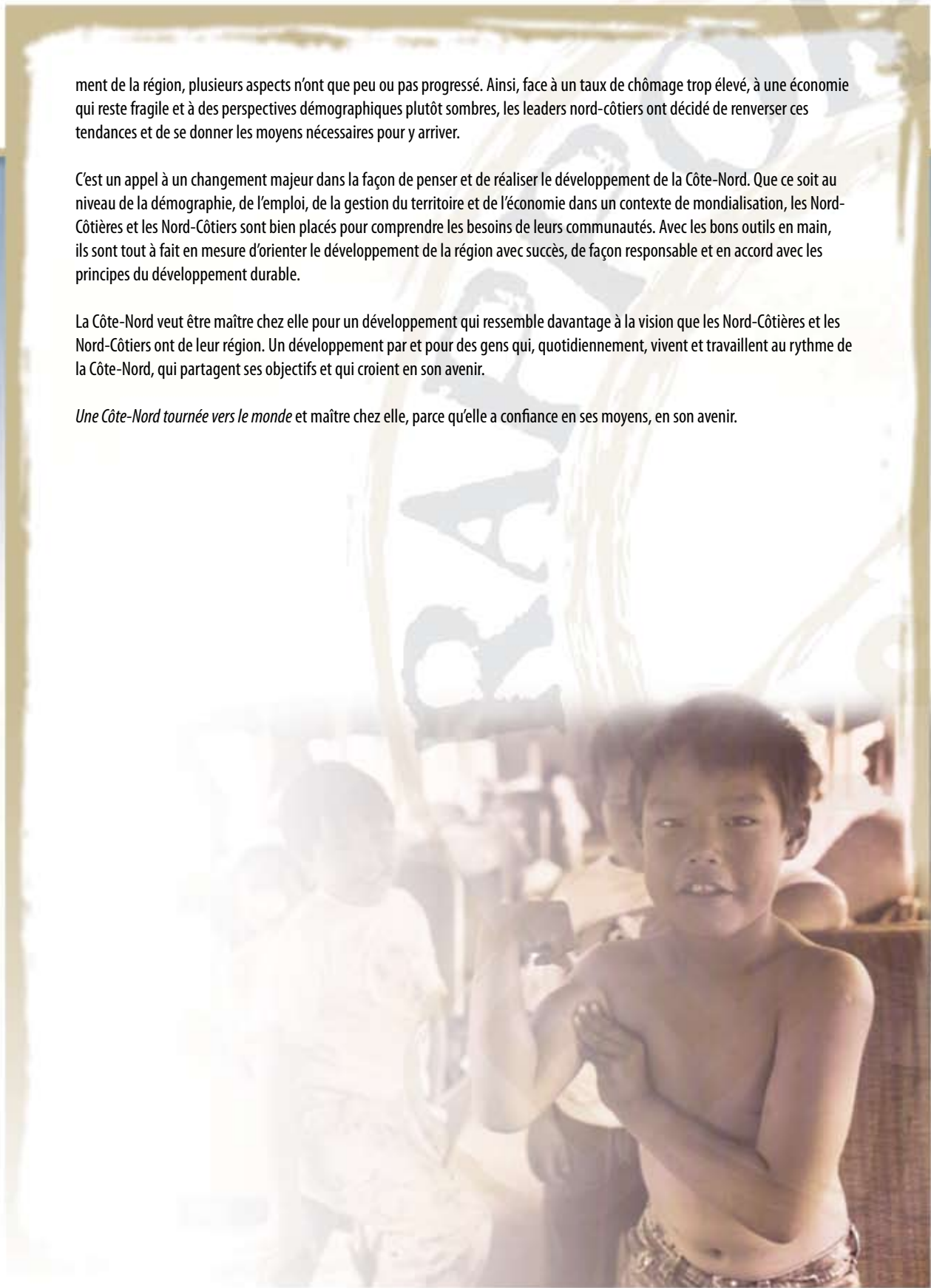
Cet appel à la solidarité et à la prise en main était bien plus qu'une déclaration spectaculaire et ponctuelle. C'était l'expression d'un état d'esprit observé de longue date dans la région. Car, malgré les efforts des dernières années pour soutenir le développe-

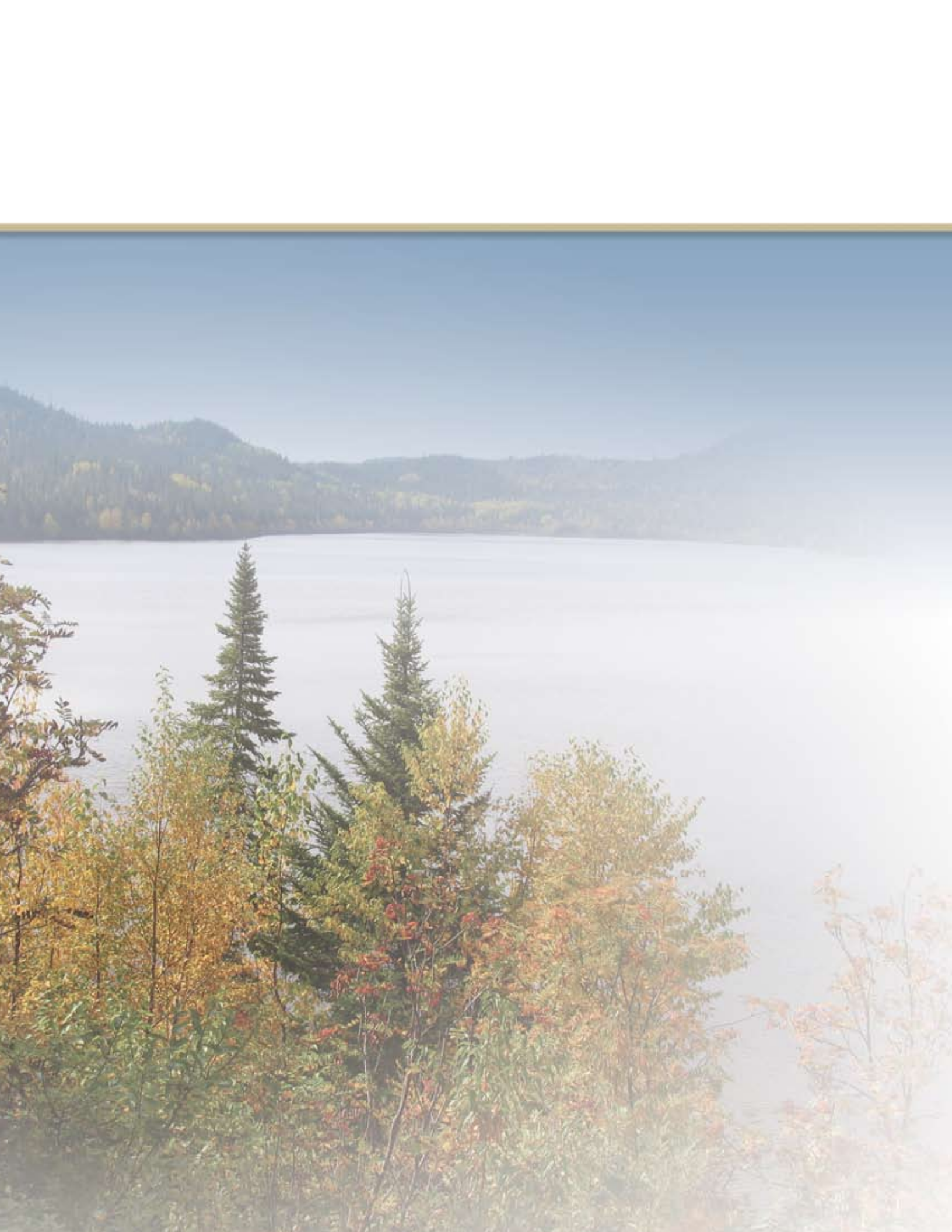
ment de la région, plusieurs aspects n'ont que peu ou pas progressé. Ainsi, face à un taux de chômage trop élevé, à une économie qui reste fragile et à des perspectives démographiques plutôt sombres, les leaders nord-côtiers ont décidé de renverser ces tendances et de se donner les moyens nécessaires pour y arriver.

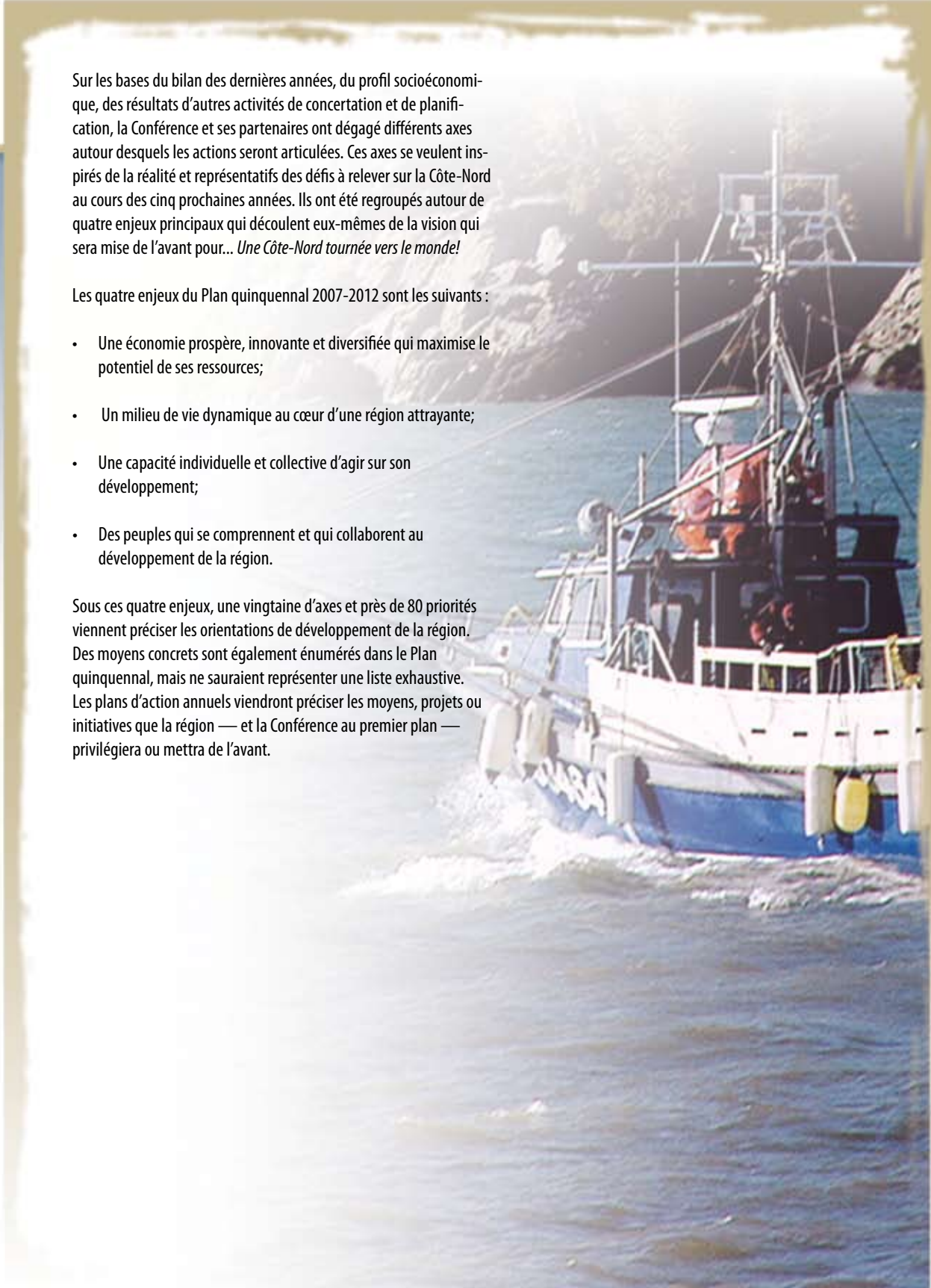
C'est un appel à un changement majeur dans la façon de penser et de réaliser le développement de la Côte-Nord. Que ce soit au niveau de la démographie, de l'emploi, de la gestion du territoire et de l'économie dans un contexte de mondialisation, les Nord-Côtières et les Nord-Côtiers sont bien placés pour comprendre les besoins de leurs communautés. Avec les bons outils en main, ils sont tout à fait en mesure d'orienter le développement de la région avec succès, de façon responsable et en accord avec les principes du développement durable.

La Côte-Nord veut être maîtresse chez elle pour un développement qui ressemble davantage à la vision que les Nord-Côtières et les Nord-Côtiers ont de leur région. Un développement par et pour des gens qui, quotidiennement, vivent et travaillent au rythme de la Côte-Nord, qui partagent ses objectifs et qui croient en son avenir.

Une Côte-Nord tournée vers le monde et maîtresse chez elle, parce qu'elle a confiance en ses moyens, en son avenir.





A photograph of a fishing boat with a white cabin and a blue hull, moving across the water. The boat has a complex rigging system with masts and ropes. The background shows a coastline with hills under a bright sky.

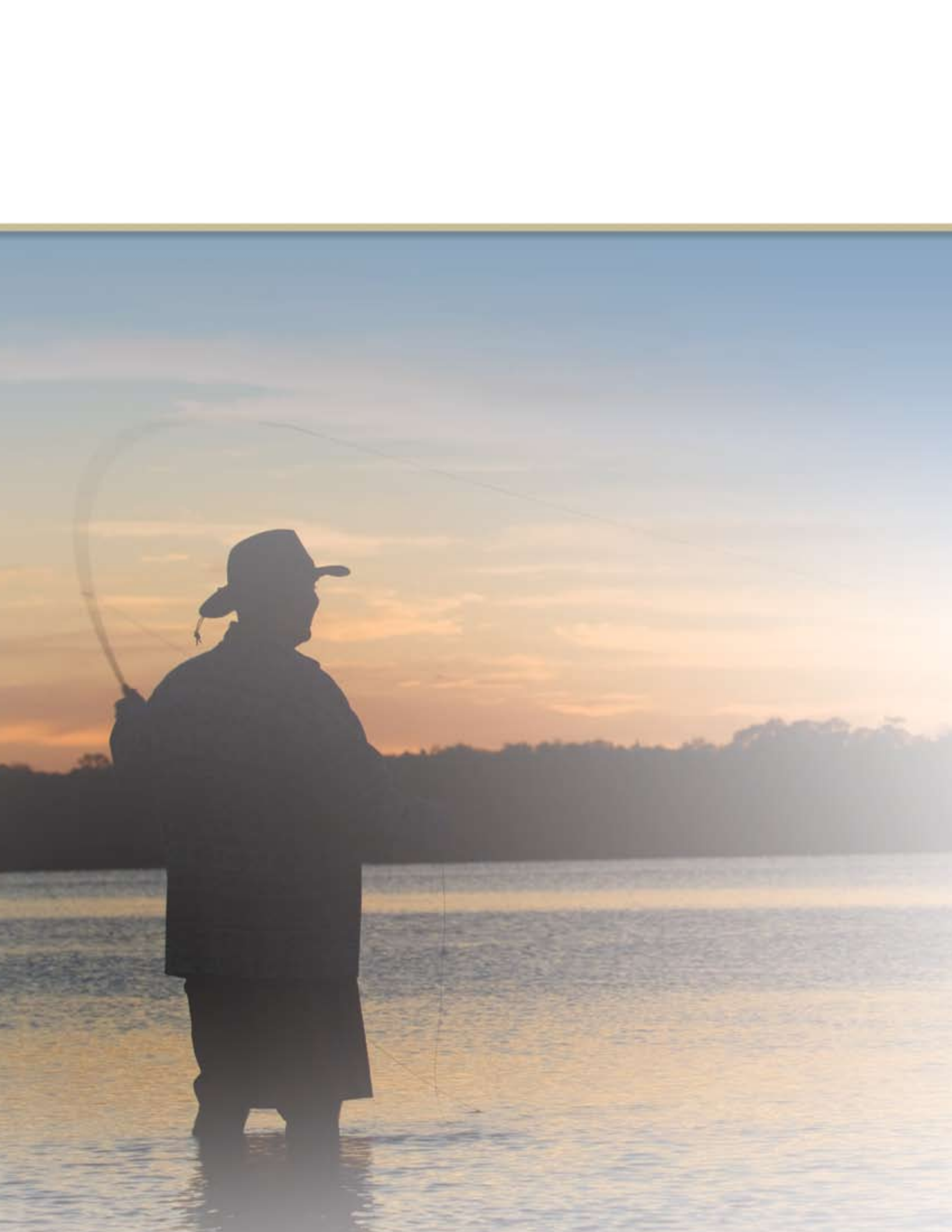
Sur les bases du bilan des dernières années, du profil socioéconomique, des résultats d'autres activités de concertation et de planification, la Conférence et ses partenaires ont dégagé différents axes autour desquels les actions seront articulées. Ces axes se veulent inspirés de la réalité et représentatifs des défis à relever sur la Côte-Nord au cours des cinq prochaines années. Ils ont été regroupés autour de quatre enjeux principaux qui découlent eux-mêmes de la vision qui sera mise de l'avant pour... *Une Côte-Nord tournée vers le monde!*

Les quatre enjeux du Plan quinquennal 2007-2012 sont les suivants :

- Une économie prospère, innovante et diversifiée qui maximise le potentiel de ses ressources;
- Un milieu de vie dynamique au cœur d'une région attrayante;
- Une capacité individuelle et collective d'agir sur son développement;
- Des peuples qui se comprennent et qui collaborent au développement de la région.

Sous ces quatre enjeux, une vingtaine d'axes et près de 80 priorités viennent préciser les orientations de développement de la région. Des moyens concrets sont également énumérés dans le Plan quinquennal, mais ne sauraient représenter une liste exhaustive. Les plans d'action annuels viendront préciser les moyens, projets ou initiatives que la région — et la Conférence au premier plan — privilégiera ou mettra de l'avant.

5. LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT



ENJEU 1

Une économie prospère, innovante et diversifiée qui maximise le potentiel de ses ressources

Une économie prospère, innovante et diversifiée qui maximise le potentiel de ses ressources

La mondialisation se traduit par une économie qui connaît des transformations majeures et celle de la Côte-Nord n'y échappe pas. La situation des entreprises de la région est ainsi affectée par une récession dans un continent ou par une découverte d'un gisement minéral, le «dumping» par des pays, une catastrophe naturelle dans une région, etc. Bref, la demande pour les matières premières est, par conséquent, influencée par des considérations qui débordent largement les frontières de la Côte-Nord et du Québec. Face à cette nouvelle réalité, les régions doivent miser sur leurs forces et les entreprises rivaliser d'ingéniosité pour demeurer compétitives et tirer leur épingle du jeu.

La Côte-Nord possède des avantages non négligeables pour bien se positionner dans cet environnement. Les ressources naturelles y sont abondantes et sont historiquement à la base de son économie. De grandes entreprises œuvrent à leur mise en valeur et contribuent à la vitalité et au dynamisme de nombreuses collectivités. Par ailleurs, les entreprises nord-côtières sont déjà très actives au niveau de l'exportation de leurs produits, avec un taux d'exportation de 75 %.

Toutefois, nous sommes aujourd'hui en mesure de prendre acte des leçons du passé, notamment quant à la maximisation des retombées tirées de l'exploitation des ressources et de leur transformation. Afin de devenir une région plus prospère, la Côte-Nord compte favoriser la diversification de ses activités, élargir ses domaines d'intervention et l'éventail de produits à valeur ajoutée. Que ce soit au niveau des mines, des pêches, de l'agroalimentaire, de la forêt ou de l'énergie, l'exportation avant une seconde et même une troisième transformation revient à laisser à d'autres l'occasion de profiter davantage des retombées qui y sont associées, un exode de richesses que refusent désormais les leaders de la Côte-Nord.

Par ailleurs, si la présence de la grande entreprise a largement contribué à faire de la région ce qu'elle est aujourd'hui, son attraction en termes de main-d'œuvre et la création d'un réseau de sous-traitants dédiés qu'elle a entraînée ont ralenti le développement d'une culture entrepreneuriale. Quand on connaît l'impact des PME et des gens qui créent leur propre entreprise sur la capacité d'une économie à diversifier ses activités, il est clair que des efforts doivent être consacrés à créer un environnement favorable à leur développement, notamment en mettant tout en œuvre pour qu'elles soient des PME dynamiques et innovantes.



L'innovation permettra aussi aux entreprises, autant la grande que la PME, de diversifier leurs activités et de croître sur des bases solides. Alors que les leaders de la région ont clairement indiqué qu'ils souhaitent prendre le virage vers l'économie du savoir, le Plan quinquennal de développement de la Côte-Nord vise à mieux accompagner les entreprises qui souhaitent développer leurs activités par des efforts en matière d'innovation et de recherche et développement.

Pour un développement économique harmonieux et à la hauteur de son potentiel, cette Côte-Nord tournée vers le monde compte soutenir la consolidation et le développement de ses entreprises et se tailler une niche sur les marchés d'exportation.

AXE 1

Mettre en valeur le riche potentiel des ressources naturelles pour stimuler la prospérité de la Côte-Nord

PRIORITÉS

Favoriser l'acquisition de connaissances sur les ressources minérales du territoire afin de les mettre davantage en valeur

Favoriser l'augmentation des activités d'exploration minière et le développement de projets miniers

Promouvoir les avantages concurrentiels de la Côte-Nord pour la réalisation de projets d'exploitation des ressources naturelles

Favoriser le développement hydroélectrique sur la Côte-Nord comme levier de développement régional dans un souci de respect de l'environnement

MOYENS

- Entreprendre et accélérer la réalisation d'inventaires des ressources minérales et l'acquisition de données géoscientifiques sur le territoire
- Mettre en place des activités de formation adéquates en concertation avec les organismes du milieu pour améliorer les connaissances en prospection et en exploitation minières
- Favoriser les activités de prospection et d'exploration pour accroître la découverte de nouveaux indices et gisements miniers afin de contribuer au renouvellement et à la diversification des substances minérales exploitées sur le territoire (ex. : les matériaux de construction)
- Assurer un soutien technique et professionnel pour les activités de prospection minière
- Maintenir et augmenter les services en géologie sur la Côte-Nord
- Promouvoir et supporter les mécanismes actuels de financement et les incitatifs fiscaux disponibles pour l'exploration minière tout en favorisant la recherche et la mise en place de nouvelles ressources financières destinées à soutenir les activités de prospection minière
- Développer l'exploitation de minéraux industriels et de la pierre de taille par la recherche et la mise en valeur de gisements économiquement viables
- Réunir les conditions favorables basées sur les avantages distinctifs de la région pour attirer de nouvelles entreprises ou encore stimuler des projets d'investissement d'entreprises existantes tout en s'assurant que ces développements s'effectuent dans une optique de développement durable
- Faire la promotion du maintien des avantages compétitifs de la région, comme la disponibilité d'énergie à prix concurrentiels, des infrastructures portuaires, des crédits d'impôt, etc.
- Sensibiliser et mobiliser la population nord-côtière afin de favoriser et d'accélérer le développement de grands projets hydroélectriques en faisant valoir les bénéfices qui en découlent, notamment son caractère renouvelable, comme levier de développement économique et régional
- Favoriser le développement de mini-centrales hydroélectriques sur le territoire, dans la mesure où ces projets sont acceptés et appuyés par le milieu, qu'ils procurent une richesse à la région et respectent les exigences environnementales
- Négocier un approvisionnement énergétique concurrentiel pour la région afin d'y favoriser l'implantation de nouvelles entreprises et le maintien ou l'expansion des entreprises déjà présentes
- Promouvoir activement les avantages comparatifs de la Côte-Nord comme région productrice d'électricité afin d'y attirer des grands projets industriels et manufacturiers
- Examiner l'expertise de la main-d'œuvre et des entreprises nord-côtières

Une économie prospère, innovante et diversifiée
qui maximise le potentiel de ses ressources

ENJEU 1

PRIORITÉS

Développer une expertise dans la région en matière de production, de transport et d'entreposage de l'énergie

Développer des sources d'énergies complémentaires à l'hydroélectricité pour augmenter l'apport nord-côtier à la production énergétique du Québec

Développer la production des petits fruits nordiques en vue d'atteindre une masse critique, notamment en termes de volume produit, de surfaces récoltées et d'entreprises nord-côtières dans ce secteur d'activité

Tirer le maximum des ressources forestières présentement sous utilisées ou non exploitées

MOYENS

développée par les travaux reliés aux barrages hydroélectriques afin d'en faire éventuellement un créneau d'excellence

- Analyser l'opportunité de mettre en réseau les entreprises offrant des biens et des services dans le domaine énergétique sur le territoire afin de développer un créneau d'excellence pour ce secteur d'activité
- Explorer le potentiel de développement énergétique de sources complémentaires à l'hydroélectricité comme le gaz naturel, la biomasse et la cogénération, l'énergie éolienne, solaire, etc.
- Positionner la Côte-Nord pour l'obtention d'une usine de démonstration de production d'éthanol cellulosique et pour la création d'une chaire de recherche universitaire afin de mettre au point la technologie afférente
- Développer une expertise en matière de couplage d'énergies (éolien-hydroélectricité, éolien-diesel, éolien-hydrogène, etc.)
- Améliorer les connaissances et soutenir le développement de l'expertise en région par la recherche (infrastructures régionales), la vulgarisation et la formation spécifique à l'industrie des petits fruits nordiques
- Favoriser l'accès à un soutien financier pour le développement de la production, de la transformation et du conditionnement des petits fruits nordiques, notamment par l'harmonisation et la concertation des initiatives des milieux politique et socioéconomique
- Quantifier les potentiels (cartographies, inventaires, enquêtes sur les volumes récoltés, etc.)
- Conclure des ententes avec les intervenants agroforestiers, les populations locales, les communautés autochtones, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) et les municipalités régionales de comté (MRC) pour assurer l'accès à la récolte et la culture de petits fruits sur la Côte-Nord sans conflit d'usage
- Mettre en place un réseau de distribution structuré et performant
- Développer le conditionnement, la transformation et la commercialisation des petits fruits sauvages dont notamment le bleuets, la canneberge, la fraise, la chicoutai, la framboise et l'airelle
- Développer le potentiel de la ressource feuillue en vue de la fabrication de produits à valeur ajoutée
- Mettre en valeur le potentiel de production des sites forestiers ou agroforestiers
- Développer le potentiel de la biomasse forestière pour la fabrication de coproduits (lamelles, produits composés ou autres) ou de sous-produits en vue de produire de l'énergie
- Développer la ligniculture et la sylviculture intensive

AXE 2

Consolider les activités de première transformation des ressources naturelles

PRIORITÉS

Consolider l'industrie des pêches en misant sur des entreprises compétitives, productives, rentables et sur un approvisionnement fiable

Favoriser la consolidation et la diversification de l'offre de produits marins nord-côtiers sur les marchés, notamment par la recherche et le transfert technologique en aquaculture

MOYENS

- Travailler de concert avec les ministères provinciaux et fédéraux ainsi que les organismes concernés dans le but d'assurer la pérennité, la compétitivité et la rentabilité de l'ensemble des maillons de l'industrie, et ce, notamment par des initiatives visant à :
 - soutenir les études d'évaluation de la biomasse pour les espèces présentant un potentiel et des débouchés commerciaux intéressants afin d'en faire une gestion et une exploitation durable
 - renouveler/moderniser la flotte et les engins de pêche
 - solliciter la révision des conditions d'octroi et de cession des permis de capture et de transformation afin de permettre des activités soutenues et rentables (consolidation, diminution des coûts, etc.) et faciliter le transfert intergénérationnel des entreprises de pêche
 - militer en faveur d'une répartition (partage) équitable de la ressource halieutique entre les différentes régions du Québec et de l'Atlantique afin d'assurer une exploitation rentable et soutenir davantage des activités de 2^e et 3^e transformation
 - préparer les entreprises à rencontrer les exigences concernant la traçabilité des produits
 - promouvoir le maintien et l'entretien des infrastructures portuaires et de pêche
 - encourager le prolongement de la route 138 à l'est de Natashquan afin de permettre l'acheminement des produits par voie terrestre vers et en provenance de la Basse-Côte-Nord
 - promouvoir et appuyer les diverses formes de réseautage, de partenariats, d'alliances entre les entreprises des différents chaînons de l'industrie (capture, aquaculture, transformation, biotechnologie, technologie, etc.) afin d'améliorer la compétitivité, la productivité et la rentabilité des entreprises
- Promouvoir et valoriser le travail dans l'industrie de la pêche, de la mariculture et des opérations de transformation qui en découlent et fournir de la formation modulée aux besoins de l'industrie
- S'assurer que la Côte-Nord dispose de l'ensemble des ressources nécessaires (soutien technico-économique et scientifique, formation, transfert technologique, veille stratégique, etc.) pour accompagner et appuyer adéquatement les promoteurs et les entreprises dans leur processus de diversification ou encore pour le développement de nouveaux projets, notamment en mariculture
- Favoriser un accès au financement aux organisations œuvrant dans le domaine de l'aquaculture
- Suivi des travaux du créneau Ressources, sciences et technologies marines dans le cadre du projet ACCORD

Une économie prospère, innovante et diversifiée
qui maximise le potentiel de ses ressources

ENJEU 1

PRIORITÉS

Soutenir le développement et la transformation de la production agricole

Contribuer au contrôle des coûts des entreprises de première transformation en favorisant la production intensive de volumes de bois à proximité des usines (programme de sylviculture intensive)

Contribuer à la réduction et à la simplification des exigences réglementaires

Favoriser la mise en valeur de la forêt privée afin d'augmenter son potentiel de récolte

Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des travailleurs, notamment dans le domaine forestier

MOYENS

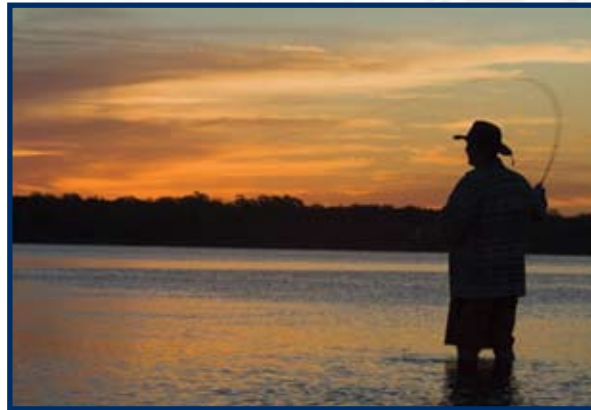
- Soutenir le développement de la production maraîchère (légumes) et ornementale (horticulture) de plein champ ou en serre
- Se doter d'un abattoir mobile de l'élevage pour les bénéficiaires d'une trentaine de producteurs de la région
- Développer la transformation des produits de l'élevage (la fromagerie, les viandes, les produits du miel, etc.)
- Soutenir le développement de l'agrotourisme à la ferme, notamment par le concept de vivre à la ferme, la dégustation des produits, etc.

- Favoriser l'aménagement intensif de la forêt de proximité et de ligniculture afin de créer, à moyen terme, un fort potentiel forestier à proximité des usines
- Promouvoir la disponibilité de la ressource feuillue et sa transformation
- Effectuer le suivi et la mise en place des recommandations du rapport Grenon sur l'industrie du bois de sciage qui recommandait, notamment :
 - l'amélioration de l'accès à la région et aux marchés
 - l'amélioration de la productivité
 - l'optimisation de l'accès aux ressources forestières
 - une séparation et une tarification différentes des billes de pâte et des billes de sciage
 - le raffinage de certains éléments du calcul des redevances forestières
 - la production d'énergie à partir des résidus ligneux

- Mettre en place un fonds de développement et d'entretien du réseau de chemins forestiers, dans une approche de gestion intégrée des ressources
- Favoriser le maintien de l'accès à la ressource et son utilisation optimale par l'entretien et l'amélioration des chemins forestiers

- Supporter les efforts visant l'élaboration de plans d'aménagement forestier, la réalisation de travaux de mise en valeur des forêts privées, la formation et l'information aux producteurs forestiers

- Développer des programmes de formation adaptés aux exigences actuelles du monde du travail et aux objectifs des jeunes qui veulent intégrer le marché du travail



AXE 3

Donner une valeur ajoutée aux ressources naturelles en favorisant leur transformation sur la Côte-Nord

PRIORITÉS

Maximiser le potentiel de transformation minérale et métallurgique de la Côte-Nord

- Soutenir les activités de recherche et développement visant à mettre au point de nouveaux produits et procédés ou pour introduire davantage de valeur ajoutée à ceux existants
- Favoriser les initiatives pour la transformation de l'aluminium et du minerai de fer
- Favoriser la récupération et la valorisation des résidus provenant de la production minière et métallurgique
- Faciliter l'accès au financement pour le démarrage et le développement d'entreprises de transformation
- Supporter les initiatives du créneau Ingénierie des procédés industriels, miniers et métallurgiques du projet ACCORD visant à faire de la Côte-Nord un leader mondial dans ce domaine

Diversifier les activités de l'industrie des pêches et de l'aquaculture et en favoriser la transformation

- Diversifier l'offre de produits régionaux, notamment ceux à valeur ajoutée (2^e et 3^e transformation) qui présentent de bons potentiels économiques (profitabilité)
- Développer les connaissances nécessaires et les services appropriés qui permettent l'utilisation et la valorisation à des fins commerciales des résidus de la transformation de produits marins et des biomolécules marines
- Entreprendre des efforts concertés de mise en marché et de commercialisation des produits marins nord-côtiers, notamment par l'adoption d'une appellation (label) régionale ou encore provinciale
- Favoriser la participation des entreprises à des missions et foires commerciales pour mieux évaluer les tendances du marché et promouvoir leurs produits

Favoriser la seconde transformation des ressources forestières en soutenant les efforts des entreprises et collectivités de la Côte-Nord

- Adapter la formation aux nouveaux contextes de production et d'utilisation de la fibre (sylviculture, ligniculture, énergie)

**Une économie prospère, innovante et diversifiée
qui maximise le potentiel de ses ressources**

ENJEU 1

AXE4

Créer un environnement favorable au démarrage, à l'implantation et à l'expansion de PME manufacturières

PRIORITÉS

MOYENS

Appuyer le développement de nouveaux produits par les entreprises manufacturières nord-côtières, notamment ceux à valeur ajoutée

- Encourager le réseautage des entreprises nord-côtières pour qu'elles soient davantage compétitives (regroupement en fonction de leurs complémentarités, mise en place de grappes industrielles)
- Vérifier l'opportunité pour les PME de s'outiller pour faire du commerce électronique, notamment avec les grands donneurs d'ordres
- Cibler des produits et des services dans le domaine de la maintenance industrielle afin de faire de la Côte-Nord une référence mondiale pour ce type d'activité
- Favoriser, pour les entreprises, l'accès à du financement pour soutenir la réalisation ou le développement de projets à valeur ajoutée

Soutenir les efforts des entreprises manufacturières souhaitant développer leurs activités d'exportation

- Offrir des services de veille commerciale pour les marchés provincial, national et international
- Poursuivre les activités d'accompagnement des entreprises dans leurs démarches visant à offrir leurs produits et services à l'extérieur de la région
- Promouvoir davantage les biens manufacturiers et les services nord-côtières sur les marchés régionaux et extérieurs

Favoriser le rapprochement entre les PME et les grandes entreprises de la région

- Favoriser les liens entre les organismes de développement régional, les élus et les grandes entreprises afin de s'assurer d'une compréhension commune de la situation et permettre une harmonisation des interventions
- Accentuer les liens entre les PME et les grandes entreprises pour favoriser le transfert des connaissances, le transfert technologique de même que l'identification de nouvelles opportunités d'affaires
- Identifier des produits et services à valeur ajoutée que les grandes entreprises achètent à l'extérieur de la région et qui peuvent être l'objet d'innovation pour les PME régionales
- Supporter les PME dans le développement de spécialités de pointe en fonction de leur secteur, de leurs capacités et de leurs ambitions
- Favoriser le développement conjoint de produits et le regroupement de PME en fonction de leur complémentarité
- Accroître la compétitivité, la visibilité et la mise en valeur des PME régionales, tant sur la Côte-Nord qu'au niveau provincial, national et international

Favoriser l'implantation et le développement des technologies de pointe pour les communautés et les entreprises de la région

- Développer et consolider les activités liées au commerce électronique

PRIORITÉS

Miser sur l'innovation et la R&D pour accroître la compétitivité de la région et de ses entreprises

- Développer une culture de R&D et d'innovation au sein des PME de la région
- Favoriser la collaboration des intervenants régionaux en matière d'innovation
- Soutenir la commercialisation de projets issus de la R&D
- Diffuser largement les résultats de l'étude sur l'innovation afin de permettre aux intervenants socioéconomiques de se l'approprier et de travailler à améliorer la situation, et ce, dans le respect de leurs champs d'intervention respectifs
- Faire la promotion de l'innovation et de la R&D technologique auprès des entreprises de la Côte-Nord
- Poursuivre et promouvoir les activités de veille pour identifier les meilleures pratiques d'affaires et technologiques permettant d'augmenter la performance des entreprises
- S'assurer que la Côte-Nord dispose de l'ensemble des ressources nécessaires pour accompagner et appuyer adéquatement les entreprises au cours des différentes étapes du processus menant vers l'innovation
- Favoriser, faciliter et supporter le transfert de connaissances et l'expertise des établissements d'enseignement vers les entreprises afin d'élargir les sources d'information pouvant contribuer à des activités d'innovation
- Assurer un support financier aux organismes de développement technologique (innovation) et commercial
- Adapter et personnaliser les services de soutien à l'innovation aux particularités des entreprises (besoins, capacités, grappes industrielles, taille, etc.)
- Rendre disponibles les capitaux (ressources financières) nécessaires pour mener à terme des projets en recherche appliquée et en développement
- Encourager les entreprises à capitaliser sur leurs relations privilégiées avec leurs partenaires d'affaires (grandes entreprises, autres clients et fournisseurs) pour identifier et développer de nouvelles opportunités d'affaires
- Inciter et faciliter les investissements des entreprises dans des actifs stratégiques (R&D, technologies de pointe, pratiques manufacturières, etc.) en soulignant les avantages qui y sont associés
- Identifier et mettre en place, de concert avec les organismes et entreprises du milieu, des pratiques favorisant et facilitant l'embauche et la rétention de travailleurs qualifiés
- Favoriser la participation des entreprises à des réseaux, à des associations et autres regroupements similaires pour permettre un échange d'information et le développement de partenariats

MOYENS

Une économie prospère, innovante et diversifiée qui maximise le potentiel de ses ressources

ENJEU 1

AXE 5

Valoriser l'entrepreneuriat comme moteur de croissance et de développement économique

PRIORITÉS

Développer la culture entrepreneuriale pour favoriser la création de nouvelles entreprises et assurer une relève au sein des entreprises existantes

- Soutenir la promotion de l'entrepreneuriat jeunesse
- Assurer la concertation des organismes œuvrant au développement entrepreneurial
- Consolider l'offre de formation destinée aux futurs entrepreneurs

MOYENS

PRIORITÉS

Valoriser le développement de l'entrepreneuriat collectif (économie sociale)

- Valoriser l'entrepreneuriat collectif
- Assurer une présence permanente et accrue dans l'aide au développement d'entreprises coopératives

MOYENS

AXE 6

Faire de la Côte-Nord une destination touristique reconnue et recherchée

PRIORITÉS

Consolider et diversifier l'offre touristique régionale

- Encourager les innovations afin de dynamiser et de mobiliser les intervenants dans une approche de groupes produits, d'affinités géographiques ou de circuits découverte
- Favoriser le développement du plein potentiel des produits d'appel existants, notamment les croisières, la chasse et la pêche, les installations hydroélectriques, etc.
- Poursuivre les efforts visant le développement et la diversification des produits et services en fonction des quatre saisons, et ce, afin d'assurer la viabilité de l'industrie touristique
- Mettre en valeur et optimiser l'accès aux paysages nord-côtiers, le littoral et l'arrière-pays (Anticosti, Archipel des Sept Îles, secteur des panoramas, les monts Groulx)
- Encourager la mise en place de circuits par le biais de corridors géographiques vers la Basse-Côte-Nord, Caniapiscou (Trans-Québec-Labrador) et l'île d'Anticosti
- Structurer l'offre et assurer l'aménagement des sentiers pour le secteur des véhicules hors route (motoneige et quad)

MOYENS

Favoriser le rayonnement de la Côte-Nord par des efforts de mise en marché de l'offre touristique

- Développer une stratégie de positionnement Côte-Nord concertée avec les deux ATR
- Promouvoir, en partenariat avec les deux ATR, l'identité distincte de la Côte-Nord : ses peuples, sa culture, ses traditions, son patrimoine, etc.

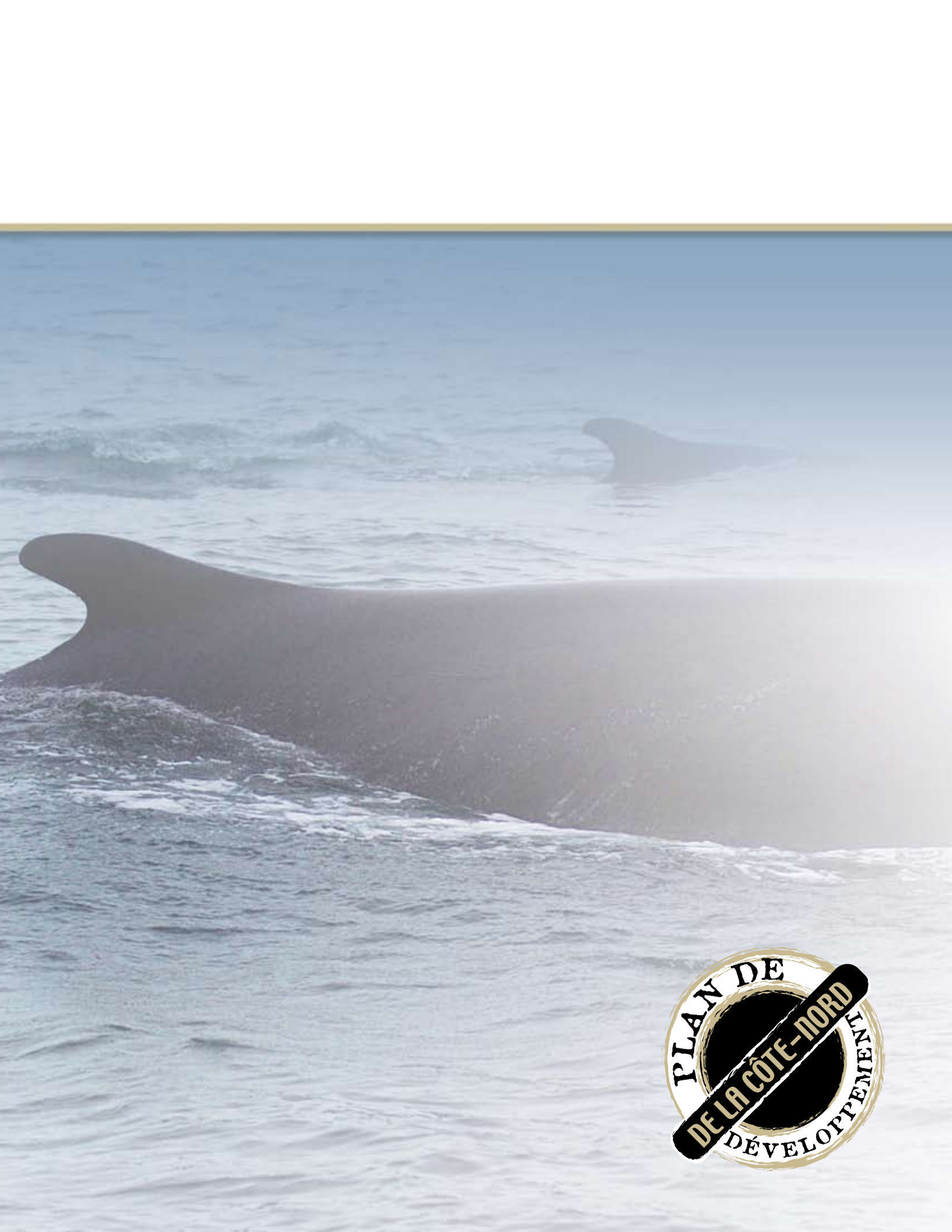
Assurer la pérennité et la qualité des services d'accueil et d'information touristiques

- Assurer des services d'accueil et d'information touristiques de qualité par une meilleure connaissance et une diffusion de l'information sur l'ensemble de la Côte

Accentuer la concertation et les partenariats dans l'industrie touristique nord-côtière

- Poursuivre les efforts d'harmonisation touristiques au plan régional, notamment entre les deux associations touristiques





ENJEU 2

Un milieu de vie dynamique, au cœur d'une région attrayante

Un milieu de vie dynamique, au cœur d'une région attrayante

Le développement de la Côte-Nord a essentiellement un objectif : faire de la région un endroit où les gens peuvent vivre, travailler et s'épanouir pleinement. La qualité de vie exceptionnelle de la région est souvent citée parmi ses avantages comparatifs, et ce, sous ses différentes formes : une nature abondante et généreuse, un accès facile à la culture, aux activités sportives et de plein air ou un environnement propice à l'épanouissement des familles. Le présent plan de développement propose donc de consolider et de développer l'essence même de ce qui fait la fierté des habitants de la région.

Au centre des préoccupations, les hommes et les femmes de la Côte-Nord représentent la principale richesse de cette grande région. C'est pour eux que des efforts seront consentis pour dynamiser les collectivités, que ce soit pour l'environnement, la culture et les communications ou les activités de loisir et sport.

Un milieu de vie dynamique implique aussi que les gens de la Côte-Nord prennent leur place au sein des instances où se discutent et se décident les stratégies et actions de développement à entreprendre. Jeunes, femmes, aînés doivent notamment se faire entendre au sein des instances décisionnelles de la région afin que leurs préoccupations et leurs réalités soient prises en compte.

Par ailleurs, un sondage réalisé par la Conférence régionale des élus auprès de la population nord-côtière a récemment confirmé la présence d'un fort, voire très fort, sentiment d'appartenance des gens à leur région. Cette réalité représente un avantage indéniable pour la Côte-Nord qui se doit de miser sur la consolidation et le développement de ce sentiment d'appartenance pour mobiliser la population autour des enjeux importants et susciter son implication, sous différentes formes, pour le développement de la région.

De plus, la qualité de vie qu'on retrouve sur la Côte-Nord peut aussi devenir un outil de promotion efficace, notamment ailleurs au Québec. En effet, le sondage révèle que les Nord-Côtiers et Nord-Côtières apprécient grandement cette qualité de vie qui leur permet de jouir facilement des avantages de la région. L'essentiel est à portée de main et le rythme, bien différent de celui des grandes villes, fait de la Côte-Nord un endroit où il fait bon vivre et fonder une famille.

La Côte-Nord est toutefois peu connue de la population québécoise en général. Dans cette optique, les acteurs du développement se proposent de faire agir la force d'attraction nord-côtière pour favoriser la venue de gens à la recherche des avantages que la région a à offrir. Ainsi, par le rayonnement de la Côte-Nord ailleurs au Québec, la région peut compter sur un début de solution pour contrer la baisse démographique et la pénurie de main-d'œuvre, notamment dans le secteur minier.

AXE1

Offrir à la population nord-côtière un environnement de vie propice à l'épanouissement personnel et professionnel

PRIORITÉS

Mettre en valeur la place des jeunes dans le développement de la région pour en favoriser l'attraction et la rétention

Favoriser l'implication des jeunes au développement de la région

Reconnaître et valoriser l'apport des aînés au développement de la région

Favoriser la participation des aînés au développement de la région pour profiter de leur expérience et de leur savoir-faire

Encourager la participation des femmes dans le développement régional afin de mieux prendre en compte leurs réalités et préoccupations

Favoriser une meilleure représentation des femmes par l'atteinte de l'équité et de l'égalité dans les différentes sphères d'activités

MOYENS

- Recenser et diffuser régionalement les emplois disponibles
- Créer un répertoire régional des projets à succès dans les MRC
- Maintenir un lien avec les jeunes nord-côtières à l'extérieur de la région
- Sensibiliser et orienter les étudiants et les parents, dès le secondaire 3, sur les perspectives d'emploi et les programmes de formation offerts dans la région
- Permettre aux jeunes de découvrir les réalités et les MRC de leur région
- Augmenter l'offre de stages par une sensibilisation auprès des entreprises et des établissements d'enseignement de l'extérieur de la région
- Favoriser la mise en place d'un crédit d'impôt avantageux pour les entreprises visant l'embauche de stagiaires
- Mettre en place des incitatifs à l'établissement

- Sur la base de l'étude réalisée par le Forum jeunesse, mettre en place des mesures de nature à augmenter la participation des jeunes au sein des lieux de décision de la région

- Assurer le développement de services de transport adapté et collectif sur l'ensemble du territoire
- Soutenir des actions visant à contrer la violence et les abus envers les aînés

- Favoriser la participation des aînés au sein des instances décisionnelles de la région

- Informer les femmes sur les différentes instances de la région
- Mettre en place un réseau d'échange local pour intéresser les femmes à l'implication
- Maintenir les programmes encourageant l'implication des femmes dans leur milieu
- Favoriser le réseautage entre les femmes impliquées de la région et les femmes innues responsables des dossiers de la condition féminine

- Favoriser l'adoption de politiques d'équité et d'égalité en condition féminine
- Supporter la création d'un observatoire sur l'égalité
- Appuyer les femmes innues dans l'atteinte d'un statut d'égalité dans leurs communautés
- Rechercher la parité hommes/femmes dans la représentation des instances composant les organismes locaux et régionaux à vocation socioéconomique et les comités d'évaluation de projets

Un milieu de vie dynamique, au cœur d'une région attrayante

ENJEU 2

PRIORITÉS

Assurer un soutien adéquat pour favoriser l'épanouissement des familles dans la région

- Travailler à la complémentarité entre les intervenants, la maximisation des interventions et la consolidation du financement des organismes communautaires famille
- Sensibiliser les municipalités et les conseils de bande au développement d'une politique familiale
- Maintenir les services de base dans les municipalités et les communautés autochtones
- Favoriser la concertation des intervenants du milieu pour les besoins liés aux familles

MOYENS



AXE 2

Consolider et développer le sentiment d'appartenance pour favoriser l'engagement et la mobilisation

PRIORITÉS

Promouvoir l'identité régionale et la fierté d'être nord-côtier

- Renforcer la solidarité régionale et améliorer la connaissance mutuelle des habitants de l'ensemble du territoire en misant sur les points d'intérêt commun comme l'accès au territoire, l'amélioration des conditions de vie, le développement des infrastructures de télécommunications puis l'adaptation des politiques, normes et mesures à la réalité régionale
- Travailler dans le milieu scolaire sur un concours traitant de la fierté nord-côtier
- Enseigner la géographie de la Côte-Nord en très bas âge et ajuster les cartes dans les manuels scolaires
- Faire découvrir l'histoire de la région et différents aspects de son patrimoine
- Promouvoir, à l'échelle régionale, tout mérite ou reconnaissance reçu par les Nord-Côtiers et Nord-Côtières

MOYENS

Encourager l'engagement et l'implication de la population nord-côtier afin de consolider le sentiment d'appartenance et l'attachement à sa communauté

- Favoriser le rapprochement des communautés, la cohésion sociale et la fierté régionale en facilitant la participation à des activités régionales (sportives, culturelles, etc.) et par une utilisation accrue des médias communautaires et régionaux

AXE 3

Favoriser le développement d'une culture stimulante et accessible à l'ensemble des Nord-Côtières et Nord-Côtiers

PRIORITÉS

Faciliter l'accès à la culture sous toutes ses formes

Favoriser la pratique d'activités de danse et de musique

Développer et consolider l'identité culturelle nord-côtière

Offrir aux Nord-Côtières et Nord-Côtiers une vitrine sur leur identité et leur histoire

Miser sur le perfectionnement et la formation de la relève pour assurer la pérennité culturelle nord-côtière

MOYENS

- Améliorer le support technique (ressources humaines) dans les bibliothèques
- Consolider le réseau des bibliothèques publiques de la Côte-Nord
- Réinvestir pour l'achat de collections de livres
- Favoriser la concertation avec les communautés autochtones sur le plan culturel
- Mettre en place des moyens adaptés aux réalités afin de favoriser l'accès à la lecture pour les communautés autochtones
- Faire des bibliothèques des lieux d'animation

- Soutenir la concertation entre les écoles de danse et de musique pour établir les besoins au niveau du personnel enseignant et de formation
- Favoriser la rétention et le recrutement du corps professoral pour les écoles spécialisées
- Établir des ententes de services avec des institutions professionnelles d'autres régions du Québec pour l'enseignement de la musique et de la danse sur la Côte-Nord

- Assurer la reconnaissance et favoriser l'obtention du statut professionnel pour les artistes dans le but d'en assurer la rétention dans la région
- Doter la région de structures de diffusion

- Assurer la conservation, la protection et la mise en valeur du patrimoine nord-côtière
- Créer une dynamique de concertation et de développement entre les institutions muséales et les organismes patrimoniaux de la Côte-Nord
- Mettre en œuvre une politique régionale visant la conservation, la protection et la mise en valeur du patrimoine maritime, archéologique et paysager nord-côtière

- Assurer la mise en œuvre d'activités de formation et de perfectionnement sur l'ensemble du territoire
- Mettre en place un réseau visant la présence en région de formateurs
- Favoriser la concertation avec les milieux municipaux et scolaires pour la venue de formateurs en région
- Assurer des activités visant le développement des compétences et la formation continue
- Assurer la promotion et la formation pour les divers métiers au sein des médias communautaires et autochtones
- Mettre en place un réseau de mentorat et de tutorat pour soutenir la formation de ressources humaines dédiées à la culture

Un milieu de vie dynamique, au cœur d'une région attrayante

ENJEU 2

AXE 4

Favoriser le rapprochement et l'accès à l'information en général par le développement de moyens de communication

PRIORITÉS

Favoriser la consolidation et le développement des médias communautaires et autochtones de la région pour permettre aux populations de rester en contact avec leur milieu

MOYENS

- Participer à la mise en œuvre des actions visant la consolidation des médias communautaires et autochtones de la région, notamment en :
 - facilitant l'accès aux outils requis par les médias communautaires et autochtones
 - supportant la visibilité et le rayonnement des médias communautaires et autochtones
 - augmentant les ressources humaines qualifiées, disponibles (membres du personnel, bénévoles et membres des conseils d'administration) au sein des médias communautaires et autochtones
 - recherchant de nouvelles sources de financement pour le développement des médias communautaires et autochtones
 - renforçant les liens entre les médias eux-mêmes, les organismes de leur milieu, les instances régionales et leurs associations respectives
- Mettre en place des mesures facilitant le développement et la rétention de ressources humaines qualifiées dans les médias communautaires et autochtones
- Supporter et encourager le développement de projets de radios-écoles dans les établissements d'enseignement de la région

AXE 5

Favoriser la pratique des loisirs et sports pour une Côte-Nord active

PRIORITÉS

Favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie dans le but d'améliorer la condition physique des Nord-Côtiers et des Nord-Côtières

MOYENS

Favoriser l'accessibilité aux activités de loisir et de sport pour permettre à l'ensemble de la population de les pratiquer

- Promouvoir des initiatives visant à stimuler l'activité physique et le désir de bouger, par exemple via une campagne régionale de sensibilisation
- Améliorer et/ou remettre en état des équipements de loisir et de sport, principalement dans les petites et moyennes municipalités
- Concerter les organismes de la région et les municipalités sur la mise en place d'actions communes
- Augmenter l'accessibilité des personnes handicapées aux activités de loisir et de sport

AXE 6

Offrir aux Nord-Côtières et aux Nord-Côtiers un environnement sain s'inscrivant dans les principes de développement durable

PRIORITÉS

Assurer la gestion intégrée des ressources naturelles et du territoire dans le respect de la biodiversité, de l'harmonisation des usages et de la protection des milieux sensibles

Favoriser une occupation et une urbanisation harmonieuse du territoire pour tirer profit au maximum de son potentiel

MOYENS

- Sensibiliser les intervenants à l'importance des aires protégées
- Sensibiliser les intervenants afin que les schémas d'aménagement de même que les exercices de planification et de développement incluent des éléments de biodiversité
- Favoriser la concertation entre les usagers pour une utilisation harmonieuse et respectueuse du territoire par l'ensemble des utilisateurs
- Promouvoir le processus de certification environnementale auprès des entreprises forestières de la région
- Favoriser la protection et la mise en valeur des milieux sensibles
- Sensibiliser les intervenants aux impacts à long terme du phénomène de l'érosion des berges
- Amorcer une réflexion sur l'adaptation aux changements climatiques

- Favoriser et encourager le développement du transport maritime et ferroviaire
- Sensibiliser les industries et la population aux normes et bonnes pratiques environnementales
- Soutenir les démarches de mise aux normes de l'épuration des eaux usées
- Promouvoir la conservation de l'eau et les mesures d'économie d'eau potable
- Permettre à tous d'avoir accès à une eau de qualité
- Poursuivre les efforts visant à enrayer les dépotoirs illégaux
- Promouvoir l'harmonisation de la gestion des matières résiduelles



ENJEU 2
Un milieu de vie dynamique, au cœur d'une région attrayante

AXE 7

Promouvoir la force d'attraction nord-côtère pour contrer la baisse démographique et satisfaire les besoins de main-d'œuvre

PRIORITÉS

Favoriser une main-d'œuvre qualifiée et suffisante qui répond aux besoins des entreprises et des organismes de la région

Favoriser l'établissement d'immigrants dans la région pour contrer les effets de la baisse démographique

Faire connaître davantage la Côte-Nord au Québec et promouvoir les avantages d'y vivre et d'y investir

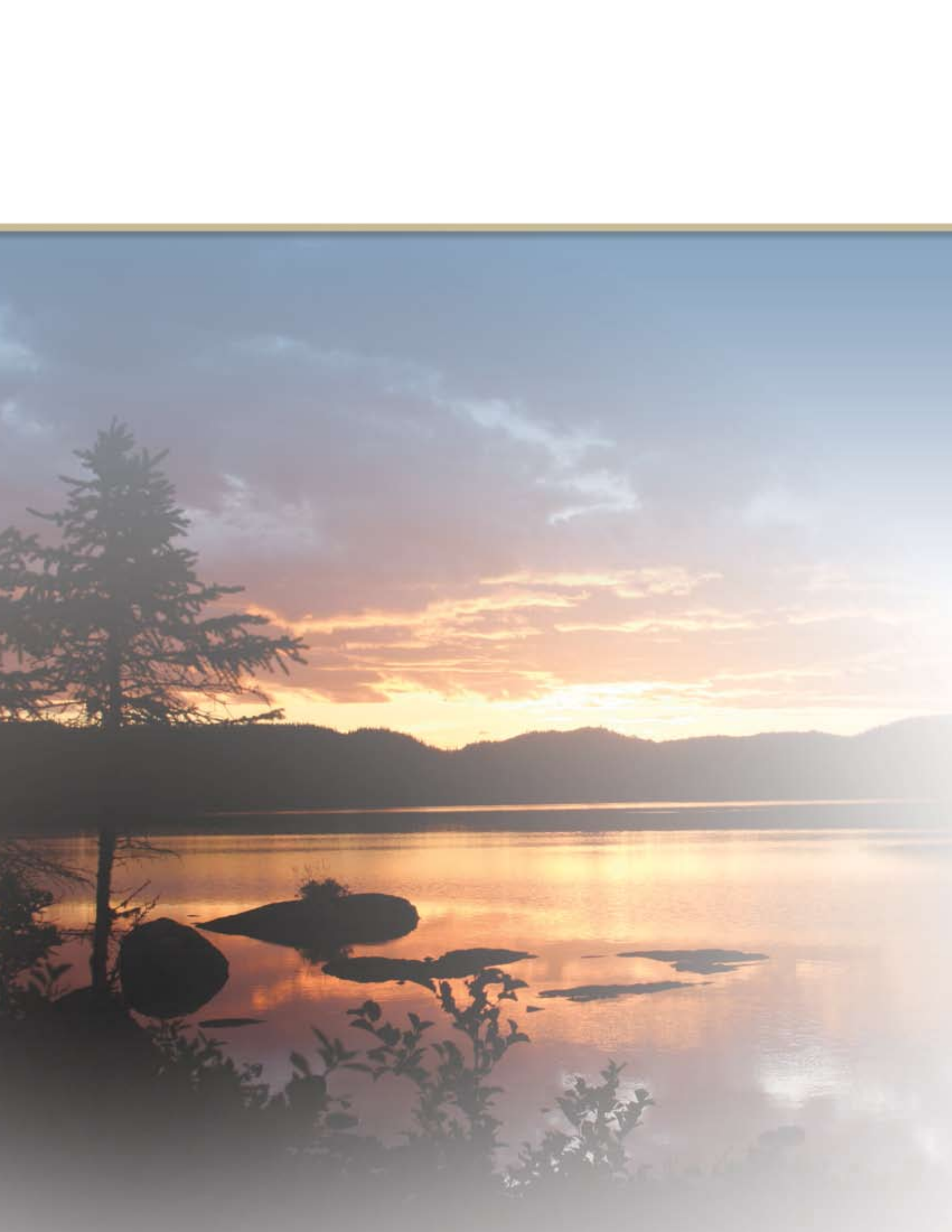
MOYENS

- Promouvoir les emplois disponibles dans la région pour intéresser les chercheurs d'emploi et assurer un bassin de main-d'œuvre suffisant
- Harmoniser et appuyer les initiatives du milieu qui visent à combler les pénuries de main-d'œuvre selon l'offre et la demande du marché du travail
- Adapter les interventions au niveau du recrutement et de la rétention de la main-d'œuvre selon les réalités et les besoins de chacun des secteurs

- Explorer les possibilités qu'offre l'immigration pour répondre aux besoins de main-d'œuvre
- Faciliter l'intégration des nouveaux arrivants par la mise en place de groupes ou de services d'accueil structurés sur l'ensemble du territoire
- Valoriser le retour ou l'arrivée de jeunes ou de nouvelles familles en région
- Favoriser la reconnaissance et la valorisation de la diversité culturelle

- S'appuyer sur les attributs, les forces, les avantages distinctifs, les potentiels et les réussites de la région afin de valoriser et promouvoir la région auprès des résidents du territoire et de l'ensemble des Québécois et des Québécoises





ENJEU 3

Une capacité individuelle et collective d'agir sur son développement



Une capacité individuelle et collective d'agir sur son développement

Afin de générer un développement à l'image de son potentiel et de ses ambitions, la Côte-Nord doit pouvoir compter sur des leviers efficaces et adaptés à ses réalités. C'est en grande partie le message lancé par les leaders de la région lors du forum « Pour une Côte-Nord tournée vers le monde ».

Au plan individuel, les premiers efforts doivent être mis sur l'intégration et l'éducation de la population en général de même que sur la formation de la main-d'œuvre. En effet, comme les gens constituent la principale richesse, la matière première à partir de laquelle tout devient possible, la Côte-Nord ne peut se permettre de laisser de côté cette force, faute de formation ou de mécanismes efficaces d'insertion. Le Plan quinquennal inclut donc des orientations favorisant l'acquisition de connaissances et la formation d'une main-d'œuvre adaptée aux réalités du marché du travail d'aujourd'hui.

Pris collectivement, le développement de la région passe par des villes et villages dynamiques et une occupation de l'ensemble du territoire. Les collectivités, au cœur de la vie sociale et économique de la région, doivent pouvoir compter sur des moyens suffisants pour orienter leur développement au bénéfice de leur population. Malheureusement, les difficultés de certaines industries laissent des municipalités aux prises avec de graves problèmes socioéconomiques. Cela est particulièrement vrai en Haute-Côte-Nord et en Basse-Côte-Nord avec l'industrie forestière et celle des pêches respectivement. Le Plan de développement place en haute priorité le soutien aux efforts des collectivités qui souhaitent demeurer des générateurs de développement dans la région.

Outre les collectivités, des acteurs importants du développement doivent pouvoir compter sur des outils adaptés aux réalités de la région. Régionalisation, décentralisation et adaptation des normes font donc également partie des moyens envisagés pour mieux articuler l'action des acteurs publics et parapublics sur le territoire.

Parmi les moyens nécessaires à une région ressource qui souhaite orienter son développement, la gestion de ses ressources naturelles est certainement un des plus prometteurs. Clairement ressortie lors du forum, la volonté des acteurs du développement socioéconomique d'occuper une plus grande place dans la gestion des ressources de la Côte-Nord trouve ici écho. Forêt, énergie, mines, faune et territoire, autant de domaines où la Côte-Nord compte bien jouer un rôle plus important afin de maximiser les retombées de l'exploitation des ressources nord-côtières.

Important levier de développement collectif, le transport des biens et des personnes se veut un des éléments sur lesquels la région compte œuvrer au cours des cinq prochaines années. En effet, dans son état actuel, le réseau de transport représente un frein au développement de la région à son plein potentiel. Ainsi, axé sur une vision d'avenir incluant notamment une circulation fluide et sécuritaire, un meilleur accès aux ressources et une occupation dynamique du territoire, le Plan de développement propose de consolider et de développer l'ensemble des moyens de transport terrestres, maritimes et aériens.

En acquérant et en utilisant ces outils, *Une Côte-Nord tournée vers le monde* se donne la capacité et les moyens d'influencer son développement à venir.

AXE 1

Déployer des efforts pour faciliter l'insertion sociale et économique pour que tous contribuent au développement de la région

PRIORITÉS

Contribuer aux efforts visant l'insertion sociale et communautaire des jeunes pour créer des conditions favorisant leur autonomie et leur épanouissement

Favoriser l'atteinte de l'autonomie financière des femmes afin de leur permettre de s'épanouir et de participer au développement de la région

Favoriser l'accessibilité des citoyens à des logements sociaux répondant à leurs besoins

Soutenir les efforts visant la lutte à l'exclusion et à la pauvreté pour permettre à toutes les Nord-Côtières et tous les Nord-Côtières de contribuer au développement de la région

MOYENS

- Soutenir les organisations communautaires dédiées à la jeunesse
- Soutenir les communautés innues dans les démarches de mise sur pied de maisons de crises dans les communautés éloignées
- Favoriser la diversification des choix professionnels des jeunes filles et des femmes
- Soutenir l'entrepreneuriat féminin, le développement de la culture entrepreneuriale, le soutien à la micro-entreprise et l'économie sociale
- Promouvoir l'insertion sociale des femmes en difficulté
- Soutenir et sensibiliser les entreprises afin de permettre l'intégration des femmes ayant un faible taux d'activité et des immigrantes
- Promouvoir la reconduction et le maintien de programmes visant les femmes en difficulté
- Soutenir le développement de logements abordables pour les familles à faible revenu, les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite
- Développer un fonds destiné particulièrement à faciliter la contribution du milieu, créant ainsi un effet levier pour le développement de logements sociaux
- Faire des représentations auprès des ministères concernés visant à assouplir les programmes destinés au logement social (les rendre applicables selon les spécificités de chacun des milieux)
- Consolider le financement des organismes qui œuvrent au développement de logements sociaux
- Favoriser un soutien financier adéquat aux organismes communautaires
- Documenter les mesures et initiatives qui ont eu un impact et en assurer la diffusion

Une capacité individuelle et collective
d'agir sur son développement

ENJEU 3

AXE 2

Miser sur l'éducation et la formation pour renforcer les compétences des individus et leur permettre de participer activement au développement de la région

PRIORITÉS

Consolider et développer la formation pour permettre aux Nord-Côtiers et Nord-Côtières de s'adapter aux réalités changeantes du marché du travail

Accroître le taux de scolarisation sur la Côte-Nord afin de mieux préparer la relève pour faire face aux défis du marché du travail

Favoriser le développement d'une organisation universitaire nord-côtière adaptée aux besoins et aux réalités de la région

Favoriser la réussite éducative des jeunes nord-côtiers pour éviter le décrochage scolaire

MOYENS

- Identifier les besoins et favoriser la création de programmes de formation adaptés aux besoins des différentes industries nord-côtières (touristique, minière, pêches, forestière, etc.)
- Poursuivre le développement de la formation professionnelle et technique en fonction des perspectives d'emploi dans la région et en accentuant les formules qui combinent la théorie à l'application en milieu de travail : alternance travail-études, régime d'apprentissage, stage en milieu de travail, etc.
- Développer l'employabilité et l'accès au marché du travail pour les individus ou groupes sociaux aux prises avec une situation de sous-emploi
- Bonifier les services d'orientation scolaire et professionnels pour les jeunes et la population en général afin de mieux les outiller dans leur choix d'orientation ou de réorientation professionnelle
- Favoriser la fréquentation scolaire de la clientèle autochtone
- Dresser un portrait exhaustif de la situation actuelle en matière de recherche universitaire dans la région
- Inventorier les différents modèles d'organisations universitaires dans des territoires comparables à celui de la Côte-Nord, notamment au plan démographique et territorial
- Poursuivre les activités de prévention et de promotion via les activités du Comité RAP Côte-Nord
- Valoriser l'effort, l'enseignement et l'intégration en milieu scolaire
- Impliquer les parents dans le processus de cheminement scolaire de leur enfant
- Maintenir l'accessibilité à l'enseignement post-secondaire
- Maintenir l'accessibilité aux programmes de formation disponibles dans la région
- Développer la collaboration entre les commissions scolaires et les cégeps pour la mise en place de passerelles DEP-DEC pour certains programmes de formation
- Inventorier les initiatives mises en place dans la région afin d'encourager la coordination des démarches des différents intervenants et ainsi faire connaître les réussites et les projets transférables dans les MRC
- Établir un argumentaire sur les réalités et les besoins des étudiants en ce qui concerne l'aide financière aux études, le taux d'endettement des jeunes et l'impossibilité d'accès aux prêts et bourses pour les adultes qui effectuent un retour aux études
- Explorer la mise en place d'un crédit d'impôt significatif pour les familles qui doivent assumer les coûts de formation pour leurs enfants qui doivent poursuivre leurs études à l'extérieur de leur localité

PRIORITÉS

Assurer une plus grande accessibilité à la formation continue et aux activités de perfectionnement et de spécialisation pour les entreprises et les organismes de la région

MOYENS

AXE 3

Favoriser une occupation dynamique du territoire en misant notamment sur la solidarité et l'unité régionales

PRIORITÉS

Assurer un déploiement adéquat des ressources régionales sur l'ensemble du territoire, notamment vers les plus petites collectivités nord-côtières

Promouvoir, auprès des gouvernements supérieurs et des organismes nationaux, la prise en compte des réalités nord-côtières

Accentuer les initiatives de partenariat permettant de maximiser les échanges intra-régionaux et la prise en compte des spécificités de l'ensemble du territoire

Renforcer la capacité des pôles régionaux pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans le développement régional

Appuyer les efforts de relance des collectivités en déclin démographique et en déstructuration socioéconomique

MOYENS



- Favoriser un support financier et technique pour permettre la concertation des intervenants de la région

Une capacité individuelle et collective d'agir sur son développement

ENJEU 3

PRIORITÉS

Promouvoir une situation fiscale permettant aux collectivités de maintenir une offre de services municipaux et d'infrastructures répondant aux besoins de la population, notamment au chapitre sociosanitaire

MOYENS

AXE 4

Maximiser les retombées régionales de la mise en valeur et de l'exploitation des ressources naturelles et du territoire et accentuer la prise en charge régionale de leur gestion

PRIORITÉS

Faire reconnaître la contribution énergétique de la Côte-Nord au développement du Québec et exiger un retour en région des redevances

MOYENS

Exiger un transfert de responsabilités vers la région et une plus grande implication des instances régionales dans la gestion des ressources naturelles et du territoire

AXE 5

Améliorer et développer les infrastructures et les services de transport pour le déplacement des personnes et en tant que levier de développement

PRIORITÉS

Favoriser une meilleure utilisation de la voie maritime

MOYENS

- Offrir des services de traversiers dans le contexte d'une meilleure adéquation entre l'offre et la demande pour la Côte-Nord et l'Est du Québec
- Désenclaver les localités isolées de la Basse-Côte-Nord et de l'Île-d'Anticosti par une desserte maritime adaptée aux besoins en termes de coûts, de fréquence et de qualité des services
- Favoriser le transport des marchandises via la voie maritime
- Assurer un approvisionnement régulier et continu en produits pétroliers à l'Île-d'Anticosti et sur la Basse-Côte-Nord, et ce, à un prix équitable pour le consommateur

PRIORITÉS

Promouvoir le développement d'un réseau routier qui répond aux normes nationales reconnues tant en termes d'accessibilité, de sécurité, de fluidité que de qualité dans une perspective de développement durable

Réunir les conditions permettant une desserte aérienne adaptée aux réalités nord-côtières

Encourager l'intermodalité (liens entre les modes ferroviaire, maritime et routier) pour le transport des marchandises en provenance et à destination de la Côte-Nord comme étant une solution viable et complémentaire aux véhicules lourds

Favoriser la mise en place d'un réseau de transport collectif diversifié et accessible à toutes les communautés de la région

MOYENS

- Maintenir et améliorer les routes existantes et favoriser la construction de nouvelles infrastructures qui permettront une meilleure occupation du territoire, notamment via la réalisation de projets tels que :
 - le prolongement de la route 138 en Basse-Côte-Nord, dont un lien entre ses localités
 - la réfection complète de la route 389 (particulièrement le tronçon Fire-Lake/Fermont)
 - la construction d'un pont sur le Saguenay
- Favoriser une desserte aérienne adaptée aux besoins de la région dans un souci de rendre accessibles les services en termes d'horaires, de coûts et de pérennité
- Favoriser une meilleure connaissance des réalités en matière de transport collectif dans la région
- Soutenir le développement de projets de transport adapté ou de services novateurs de taxi ou de taxi-bus



Une capacité individuelle et collective
d'agir sur son développement

ENJEU 3



ENJEU 4

**Des peuples qui se comprennent et qui collaborent
au développement de la région**

Parmi les éléments caractéristiques de la Côte-Nord, on retrouve la présence de deux peuples autochtones: les Innus et les Naskapis. Au total, plus de 10 000 personnes, soit 10 % de la population totale nord-côtière, vivent dans une des neuf communautés autochtones de la Côte-Nord. La région est ainsi la deuxième en importance à ce chapitre, derrière le Nord-du-Québec (55 %) et devant l'Abitibi-Témiscamingue (3,5 %). Avec le haut taux de natalité des peuples autochtones, ce pourcentage est appelé à augmenter au cours des prochaines années.

La situation socioéconomique qui prévaut chez les Autochtones est particulièrement inquiétante : alcoolisme, toxicomanie, décrochage scolaire, suicide, faible taux d'alphabétisation; autant de problématiques qui ont des conséquences allant bien au-delà des limites des communautés touchées.

Sur le reste de la Côte-Nord, dans un contexte de vieillissement de la population, d'exode des jeunes vers les régions centrales et de pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans plusieurs secteurs d'activités, l'intégration autochtone, notamment des jeunes, au marché du travail représente un élément de solution prometteur. De plus, l'utilisation d'un territoire commun et la mise en valeur des ressources naturelles qu'il contient nécessitent un dialogue constructif et des objectifs convergents de la part de l'ensemble des intervenants.

Ainsi, le développement de la région passe nécessairement par une meilleure compréhension et une collaboration accrue entre les peuples qui l'habitent. Si, historiquement, les peuples de la Côte-Nord se sont développés en parallèle, cette situation n'est plus viable aujourd'hui. *Une Côte-Nord tournée vers le monde* doit pouvoir compter sur l'ensemble de ses forces vives afin de performer et d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés.

C'est pourquoi, de façon ouverte et sans complaisance, chacune des communautés doit faire les efforts nécessaires pour favoriser une cohabitation mutuellement profitable dans le respect des coutumes, traditions et aspirations de chacun. Face à des défis communs et à des intérêts complémentaires, les deux axes qui suivent visent donc à amorcer un réel rapprochement entre les peuples et une collaboration pour le développement du territoire et de ses ressources. À terme, une telle démarche favorisera l'établissement de partenariats mutuellement bénéfiques et une cohabitation harmonieuse sur ce territoire que nous partageons depuis plus de quatre cents ans.

AXE 1

Contribuer à l'amélioration de la communication et des échanges entre les peuples autochtones et non autochtones

PRIORITÉS

Améliorer la connaissance et la compréhension mutuelle des peuples, notamment en ce qui a trait à leur histoire, leur vision, leurs défis et leur réalité

Soutenir le rapprochement entre les peuples sur la base de priorités communes afin de contribuer à l'amélioration des conditions des Autochtones

Promouvoir le rapprochement entre les leaders politiques autochtones et non autochtones pour convenir des enjeux communs et des actions conjointes à poser

Favoriser le bon voisinage entre les communautés autochtones et les collectivités à proximité

MOYENS

- Favoriser le développement et l'apprentissage de la culture autochtone
- Soutenir l'information, la sensibilisation et l'éducation des populations non autochtones sur les Premières Nations innues et naskapie et leur culture
- Développer des formations à l'intention des jeunes : cours de langues, volet « histoire régionale » dans les cours actuels d'histoire, tant dans les écoles autochtones que non autochtones, tournée régionale auprès des élèves, etc.
- Favoriser la concertation entre les jeunes innus et non autochtones
- Favoriser l'immersion chez les clientèles jeunes
- Expliquer les mythes et les réalités se rapportant aux Autochtones, notamment par des campagnes d'information à l'intention de clientèles jeunes et citoyennes
- Mettre en place des comités locaux avec la participation des citoyens, d'organismes politiques, économiques et sociaux pour le rapprochement des populations (activités sociales et culturelles, loisir et éducation, etc.)
- Embaucher des agents de liaison (travailleurs de rue)
- Favoriser l'établissement de partenariats de développement économique autochtones/non autochtones
- Promouvoir la mise en place d'une structure paritaire favorisant les échanges entre les instances politiques régionales et autochtones
- Favoriser et faciliter les ententes de services entre les communautés autochtones et les municipalités voisines
- Soutenir le rapprochement des structures politiques municipales avec les instances représentatives autochtones et conseils de bande
- Favoriser l'application de règles et de normes harmonisées (fiscalité, échanges de services, urbanisme, environnement) entre les communautés autochtones et les petites collectivités voisines

AXE 2

Établir une cohabitation harmonieuse et une collaboration entre les peuples sur l'utilisation du territoire et des ressources naturelles

PRIORITÉS

Favoriser l'harmonisation des pratiques et activités reliées à l'utilisation du territoire par les Autochtones et les non-Autochtones

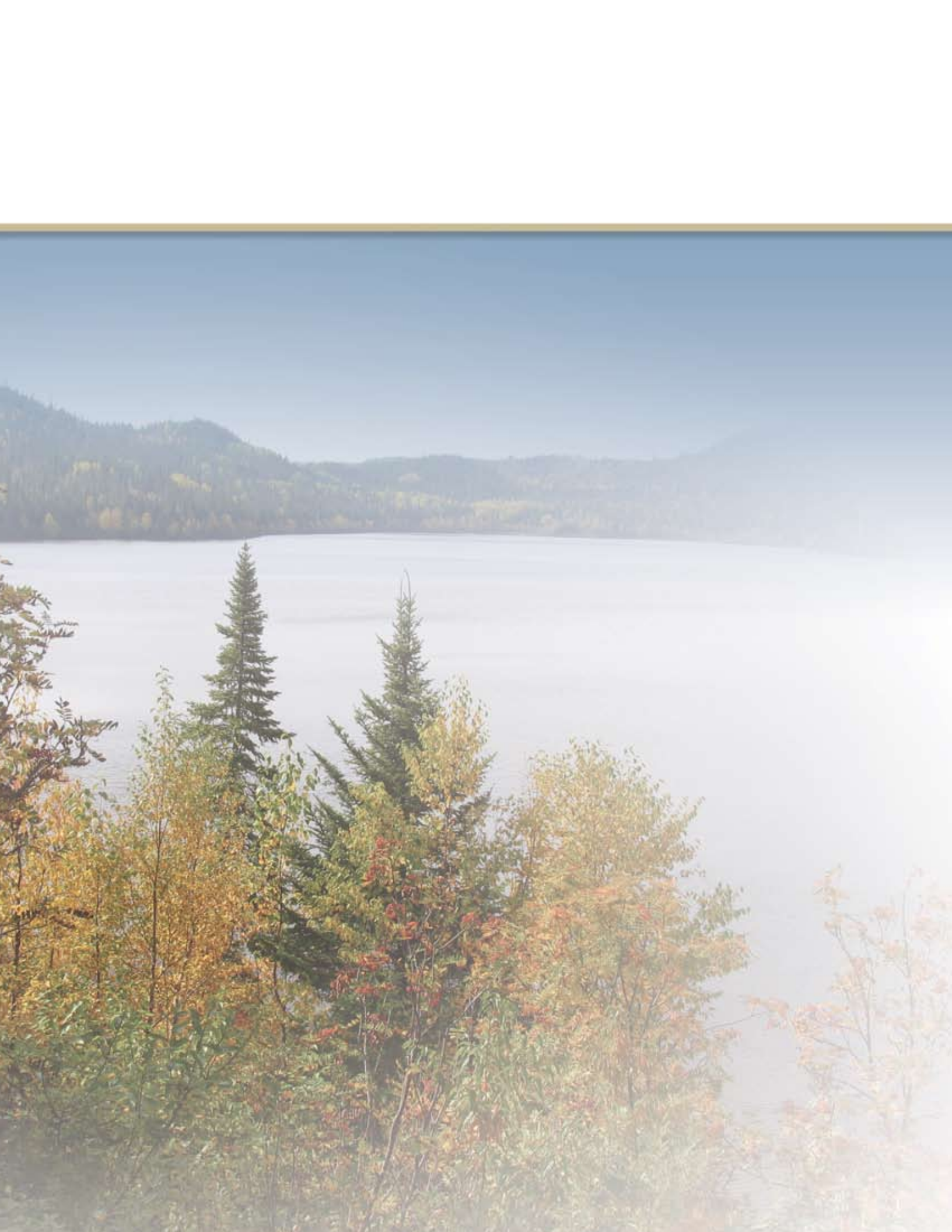
Favoriser la gestion concertée et harmonisée du territoire et des ressources naturelles

MOYENS

- Participer activement à la conclusion d'ententes mutuellement bénéfiques sur l'utilisation du territoire
- Favoriser la conclusion d'ententes de partenariat entre les communautés autochtones et les instances des non-Autochtones pour la gestion, la mise en valeur et le développement des ressources naturelles, des ressources fauniques et du territoire
- Assurer une participation et une implication active des instances autochtones et non autochtones à la gestion et au développement du territoire et des ressources naturelles







Mandats

En vertu du projet de loi 34 adoptée en décembre 2003, la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord devient l'interlocutrice privilégiée du gouvernement en matière de développement régional. Elle ratifie une entente avec le gouvernement dans laquelle celui-ci lui confie les mandats suivants :

- Favoriser la concertation des partenaires dans la région;
- Donner, le cas échéant, des avis au ministre sur le développement de la région;
- Élaborer et mettre en œuvre un plan quinquennal de développement pour la région en tenant compte en priorité de la participation des jeunes et des femmes à la vie démocratique;
- Conclure des ententes spécifiques pour la mise en œuvre du plan quinquennal de développement;
- Évaluer les organismes de planification et de développement aux paliers local et régional dont le financement provient en tout ou en partie du gouvernement.

Le gouvernement du Québec confie également la gestion du Fonds de développement régional à la Conférence. Le Fonds permet d'assurer le fonctionnement de l'instance et le soutien aux ententes spécifiques et aux projets régionaux structurants.

La Conférence doit remettre annuellement au ministre des Affaires municipales et des Régions un rapport d'activité ainsi que ses états financiers vérifiés. Le rapport d'activité est déposé par le ministre à l'Assemblée nationale.

Mission

La Conférence régionale des élus de la Côte-Nord s'est donné comme mission de promouvoir et défendre les intérêts de la Côte-Nord.

Pour réaliser cette mission, la Conférence s'est fixé les objectifs suivants :

- établir des mécanismes efficaces de concertation favorisant l'implication de la population et de ses représentants et prendre en considération les recommandations formulées par ces individus, organismes et groupes d'intérêt;
- produire un plan quinquennal de développement de la région présentant fidèlement les enjeux du développement de la Côte-Nord dans une perspective de développement durable et en assurer un suivi rigoureux;
- prendre en compte les intérêts et particularités des différents groupes, notamment ceux des jeunes, des femmes et des aînés, et des différentes sous-régions de la Côte-Nord;
- promouvoir le développement régional et travailler à bâtir une solidarité nord-côtière;
- initier, soutenir ou accompagner des dossiers régionaux structurants pour le développement de la région;
- administrer avec rigueur les budgets qui lui sont confiés;
- exécuter avec professionnalisme les mandats convenus entre la Conférence et ses partenaires, notamment le gouvernement du Québec.

Vision

Les membres du conseil d'administration ont adopté comme vision celle de faire de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord une référence régionale et nationale pour :

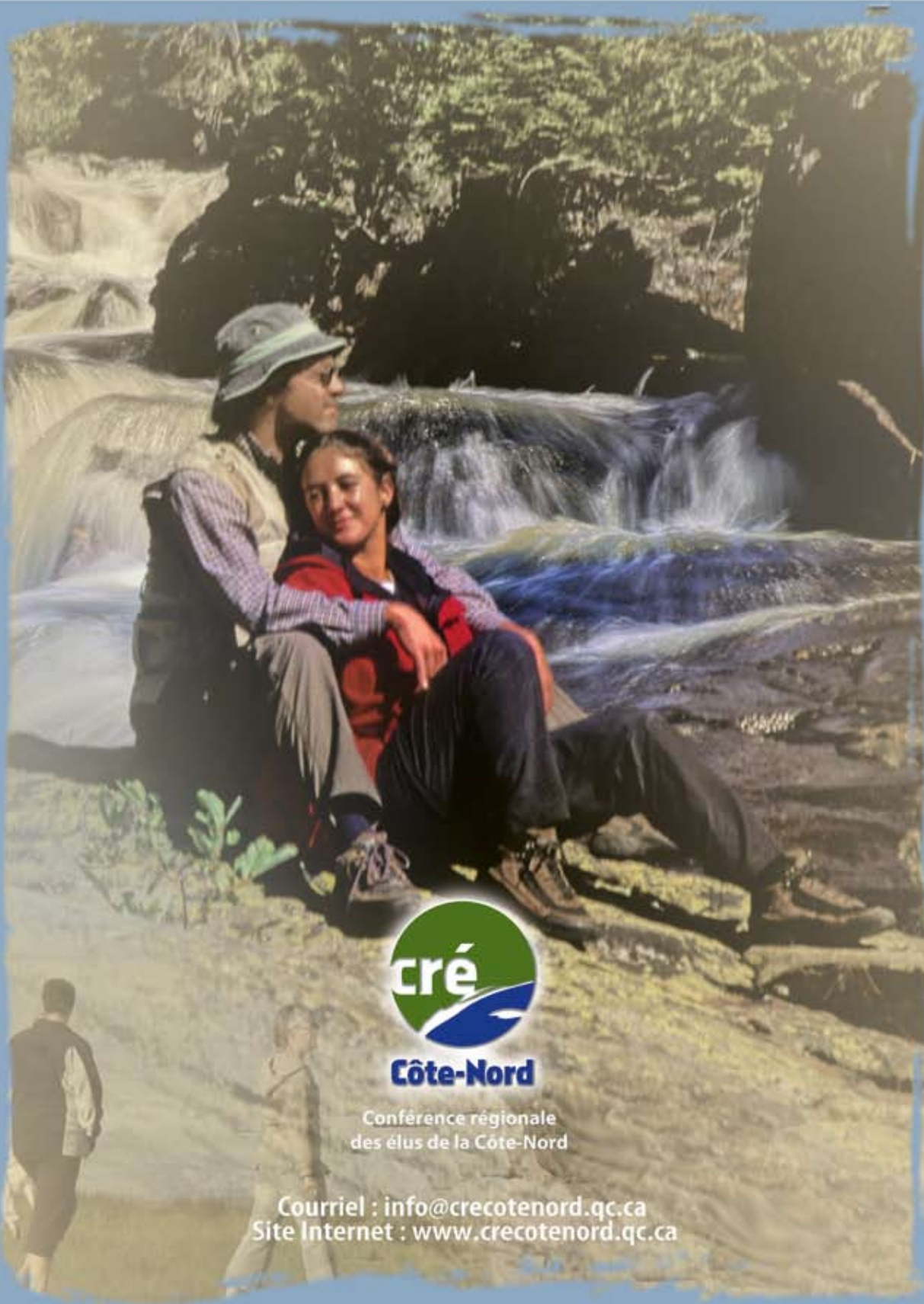
- sa compétence à défendre et promouvoir les intérêts de la région;
- sa capacité à regrouper et à concerter les intervenants élus et les représentants socioéconomiques pour la réalisation de ses mandats et l'élaboration d'initiatives novatrices, structurantes et mobilisatrices;
- sa connaissance de la région et son engagement dans le milieu;
- son dynamisme;
- sa rigueur dans la gestion de ses activités.

La Conférence souhaite donc devenir une instance à laquelle s'identifient les partenaires nord-côtiers pour être leur porte-parole régional auprès des différentes instances et à laquelle les autorités gouvernementales se réfèrent pour connaître les préoccupations de la région.

Conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord

Le conseil d'administration de la Conférence comprend vingt-trois sièges. En date du 1^{er} avril 2007, il était composé de :

- M. Georges-Henri Gagné, préfet de la MRC de Manicouagan (président de la Conférence)
- M. Pierre Cormier, préfet de la MRC de Minganie (trésorier)
- M. Jean-Marie Delaunay, préfet de la MRC de La Haute-Côte-Nord
- M. Ghislain Lévesque, préfet de la MRC de Sept-Rivières (vice-président)
- Mme Lise Pelletier, préfet de la MRC de Caniapiscau
- M. Ivo Di Piazza, maire de la Ville de Baie-Comeau (vice-président)
- Mme Laurence Méthot, mairesse de la Ville de Port-Cartier
- M. Gaston Tremblay, maire de la Ville de Forestville
- Mme Marcella Beaudoin, déléguée par la MRC de Caniapiscau
- M. Jean-Luc Burgess, délégué par la MRC de Minganie
- M. Martial Lévesque, délégué par la MRC de Sept-Rivières
- M. Richmond Monger, administrateur de la Municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-St-Laurent
- M. Randy Jones, maire de Gros-Mécatina
- Nation innue (vacant)
- M. Philip Einish, chef de la nation naskapie
- M. Berchmans Boudreau (représentant - culture et communications)
- Mme Ginette Côté (représentante - éducation, formation, recherche et science) (secrétaire)
- M. Jacques Gagnon (représentant - économie et emploi)
- M. Alain Jalbert (représentant - syndicats)
- Mme Micheline Rioux (représentante - développement social, développement durable et environnement)
- Mme Marie-Ève Vaillancourt (représentante - jeunes)
- Mme Lorraine Richard, députée de Duplessis
- M. Marjolain Dufour, député de René-Lévesque



Côte-Nord

Conférence régionale
des élus de la Côte-Nord

Courriel : info@crecotenord.qc.ca
Site Internet : www.crecotenord.qc.ca

Conception et impression : VOLTIGE